



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019

APPROUVÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JUIN 2020



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

RÉDACTION

Élisabeth Faguer,
Marie-Anne Portier

DIRECTION ARTISTIQUE

Olivier Cransac

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki
sandrine.kocki@institutparisregion.fr

REPROGRAPHIE

Jean-Paul Martinez

Septembre 2020

ISSN 1263-2430

ISSN ressource en ligne 2262-2551

ISBN 978 2 7371 2150 0

© L'Institut Paris Region

Tous droits de reproduction,
de traduction et d'adaptation réservés.

Les copies, reproductions, citations
intégrales ou partielles, pour utilisation
autre que strictement privée
et individuelle, sont illicites sans
autorisation formelle de l'auteur
ou de l'éditeur.

La contrefaçon sera sanctionnée
par les articles 425 et suivants du code
pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).

Dépot légal : 2^e trimestre 2020.

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49
www.institutparisregion.fr

Couverture : Séance d'ouverture de la 40^e rencontre des agences d'urbanisme
au Studio 104 de la Maison de la Radio, le 6 novembre 2019. © Jean-michel Sicot/L'Institut Paris Region

ÉDITO

UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR L'INSTITUT

L'année 2019 restera dans l'histoire de L'Institut celle de sa profonde transformation, à l'aube de ses 60 ans. Par l'ouverture de sa gouvernance à plus de dix grandes collectivités franciliennes et une quinzaine de grands organismes nationaux et régionaux, la Région Île-de-France a voulu en faire un outil partenarial et de dialogue d'exception. Cette ouverture avait été précédée par l'intégration, au sein de L'Institut, des autres organismes régionaux d'expertise environnementale, ce qui avait fortement enrichi son offre. Ces changements ont été accompagnés d'une nouvelle marque et d'une nouvelle identité graphique.

Mais 2019 aura surtout été une année particulièrement intense en production de connaissances et d'expertises, ponctuée par des moments forts dont l'évocation montre l'ampleur des chantiers parcourus : l'évaluation du SDRIF, la stratégie régionale pour la biodiversité, le nouveau MOS, les Routes du Futur du Grand Paris, la ZFE et le Scot de la MGP, le rapport « Gentrification et paupérisation », le plan régional de prévention et de gestion des déchets, les travaux sur l'industrie de la santé et l'e-médecine, le *Cahier* « Les villes changent le monde », les participations de L'Institut au projet TIGA « Habiter le futur » et à l'Infrastructure Smart Services (ISS), les résultats des enquêtes sur la sécurité et le rapport sur les polices municipales, l'accompagnement de « Paris Terre d'envols » pour sa stratégie JOP, la 40^e rencontre des agences d'urbanisme en novembre, comme un couronnement et une récompense pour tous les efforts déployés.

Au moment où ce rapport d'activités est publié, en juin 2020, la planète entière retient son souffle devant l'immense épreuve de la pandémie de Covid-19 et ses conséquences attendues sur nos sociétés. Cette nouvelle donne, et les incertitudes qu'elle porte, interpellent L'Institut et devront être au cœur de ses préoccupations en 2020 et 2021. La « charnière 2019 » lui aura permis d'être mieux armé que jamais pour remplir ses missions en ces circonstances inédites.

Fouad AWADA
Directeur général

SOMMAIRE

URBANISME ET TRANSPORTS	6
Aménagement et foncier	7
Mobilités et transport	9
Ingénierie territoriale	11
 ENVIRONNEMENT	 14
Ressources naturelles et agricoles	15
Transition énergétique et urgence climatique	17
 ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ	 18
Développement économique	19
Habitat	21
Santé	22
Sécurité	23
Sport	24
 FORMATION, CARTES ET DONNÉES, COMMUNICATION	 26
Formation et recherche	27
Géomatique et représentations de la donnée	28
Communication et documentation	29
 VIE DE L'ENTREPRISE - LES TEMPS FORTS	 30
 LISTE DES PUBLICATIONS	 32
Les rapports d'études	32
<i>Note rapide</i>	32
<i>Les Cahiers</i>	33
Fiches AREC	33
Les chroniques et articles web	33
<i>Focus Santé</i> de l'ORS	33
 HORS PROGRAMME PARTENARIAL	 34
 LES MEMBRES DE L'INSTITUT PARIS REGION	 35



URBANISME ET TRANSPORTS

De la définition du projet urbain à la planification intégrée, stratégique et réglementaire, L'Institut intervient sur tous les fronts de l'aménagement et à toutes les échelles territoriales. Il accompagne les collectivités dans leurs évolutions spatiales et institutionnelles : analyses foncières, études paysagères ou patrimoniales, mobilités et infrastructures de transports, gouvernance et finances locales, orientations stratégiques...

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

ÉVALUATION DU SDRIF

Sollicité par la Région, L'Institut a été mobilisé pour dresser un bilan de la mise en œuvre du schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif) approuvé en décembre 2013. Trois types d'analyses ont été menés : la déclinaison du Sdrif dans les documents d'urbanisme locaux ; l'avancement du projet d'aménagement et de ses objectifs *via* des indicateurs d'évolution ; l'adéquation entre le Sdrif et les politiques régionales. Ces analyses ont donné lieu à la publication de trois rapports afin d'accompagner la délibération du conseil régional. L'Institut a par ailleurs identifié, dans une note stratégique, des travaux à approfondir au regard de nouveaux enjeux de planification.

LES AMI DE L'URBANISME

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « 100 quartiers innovants et écologiques » (QIE) vise à faire émerger de nouveaux projets durables et exemplaires en matière de transition écologique. Membre du comité technique, L'Institut a aidé les services de la Région et le jury en analysant les candidatures déposées lors des deux sessions annuelles. Depuis novembre 2016, la Région a soutenu 47 projets QIE. À côté de ce label francilien coexiste un label national ÉcoQuartier. L'Institut les a rassemblés en une seule *storymap* estampillée « quartiers durables ». Il a également porté son soutien technique aux sessions de l'AMI « urbanisme transitoire » et participé aux travaux préparatoires d'évaluation de ce dispositif. Un rapport et une *storymap* sur les dernières évolutions de l'urbanisme transitoire en Île-de-France seront publiés début 2020.

FRICHES URBAINES

En appui à la politique de mobilisation du foncier conduite par la Région, L'Institut s'est intéressé aux parcelles potentiellement mutables et mobilisables dont la conservation n'est pas indispensable à la préservation des milieux naturels. Un atlas des principales enveloppes identifiées a été mis au point afin de les soumettre à vérification.

L'Institut a su mutualiser ses compétences internes pour accompagner la direction de l'aménagement qui a

souhaité élaborer un AMI « Reconquérir les friches franciliennes », dont le principe a été voté en décembre 2019 afin de limiter l'étalement urbain et préserver les terres naturelles et agricoles.

BIENNALE DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE

Franc succès pour la première Biennale d'architecture et de paysage d'Île-de-France, organisée par la Région à Versailles du 4 mai au 13 juillet 2019. Plus de 200 000 visiteurs sont venus découvrir les expositions proposées autour d'un fil conducteur : inventer la ville de demain pour répondre aux défis climatiques. L'Institut a accompagné cette Biennale en conseillant les différents commissaires d'exposition, et en réalisant deux grandes cartes-posters, affichées dans le cadre de l'exposition « Le goût du paysage », au Potager du Roi. Des visites ont été proposées à l'ensemble du personnel sur la plupart des sites.

LES VILLES CHANGENT LE MONDE

Avec une population mondiale estimée à plus de 4 milliards de citoyens aujourd'hui et près de 6,7 milliards prévus en 2050, les questions de soutenabilité sociale et environnementale deviennent aujourd'hui cruciales pour les villes, quelles que soient leur taille ou leur mode de gouvernance. De Londres à New York, de Vancouver à Séoul, de Paris à Tokyo, les grandes métropoles reconsidèrent leurs modèles de développement et inventent de nouvelles trajectoires pour associer compétitivité économique, régénération urbaine, inclusion sociale, frugalité énergétique et résilience climatique. Vivement salué par la presse dès sa parution à l'automne 2019, le n° 176 des *Cahiers* dresse un large panorama de ces interrogations et des mutations en cours, accompagné de repères cartographiques et statistiques. Une version anglaise — *Cities change the World* — est sortie début 2020.



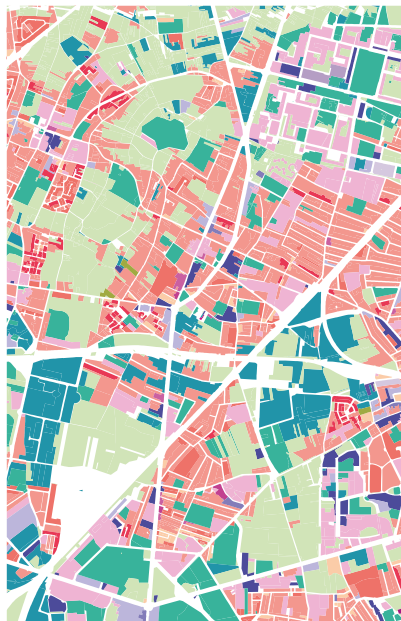
Observation foncière

En 2019, l'Observatoire régional du foncier (ORF), coanimé par L'Institut et la DRIEA, a renouvelé ses méthodes de travail grâce à deux groupes de travail, l'un dédié à l'observation de la consommation d'espaces, l'autre au suivi des prix fonciers et immobiliers dans les quartiers de gare. Parallèlement, une réflexion sur la mobilisation du foncier commercial a été initiée avec l'ensemble des partenaires.



FNAU

L'Institut Paris Région a été le co-organisateur, avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), de la 40e rencontre nationale.



TYPOLOGIE DES TISSUS URBAINS

En 2019, L'Institut a finalisé une base de données sur les tissus urbains franciliens (TUF). Ce nouveau référentiel des formes bâties s'est construit par le croisement de fichiers fonciers, de la base de données topographique de l'IGN et de bases thématiques réalisées par L'Institut. Cet outil a pour ambition de suivre et d'analyser l'évolution morphologique et fonctionnelle des espaces urbains bâtis. Trois niveaux de nomenclature sont proposés selon les vocations (territoriale, urbaine ou architecturale et d'usages). Il en ressort une typologie très détaillée des formes d'habitats et des espaces bâtis agglomérés qui s'applique aussi bien au rural qu'au cœur de la métropole. Consultables depuis une application cartographique interactive, les données devraient être mises à jour tous les trois ans.

L'EMPREINTE DES DATA CENTERS

Les centres de données constituent l'infrastructure stratégique du système numérique. Leur implantation croissante dans les territoires soulève des questions complexes d'urbanisme et d'écologie. En 2019, « L'impact spatial et énergétique des data centers sur les territoires » a fait l'objet d'une étude et d'une *Note rapide* (n° 828) visant à mieux encadrer leur développement. Ces travaux ont donné lieu à plusieurs interventions dans des colloques, notamment à la Biennale de Saint-Étienne, et à d'excellentes retombées médiatiques.

LE MOS NOUVEAU EST ARRIVÉ

Cet inventaire de l'occupation du sol est devenu un outil indispensable pour assurer le suivi détaillé de l'évolution du territoire, notamment son développement urbain et la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Il permet aussi d'évaluer et adapter les politiques territoriales et les documents d'urbanisme. Après une mise à jour par photo-interprétation en 2018, tous les fonds et données du Mos ont été actualisés et mis en ligne en 2019. Avec cette neuvième édition du Mos numérique, 35 ans d'évolution de l'occupation du sol en Île-de-France sont désormais disponibles. Autour du Mos 2017 (date des photos aériennes), des indicateurs ont été produits sous forme d'applications, deux *Note Rapide* (n° 797, 812) et un numéro hors-série des Cahiers ont été publiés, une table ronde organisée.

LES ITI (2019-2020)

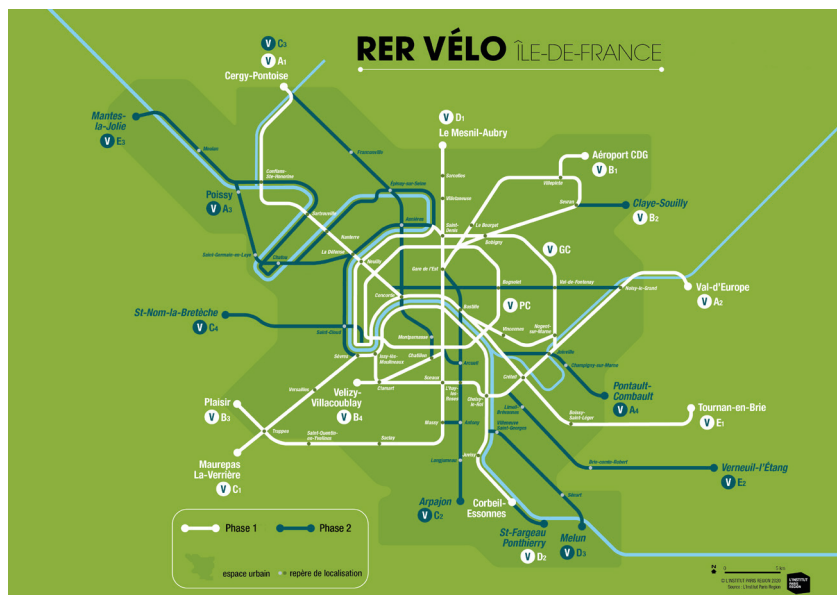
L'investissement territorial intégré (ITI) permet aux États membres de l'Union européenne de mettre en œuvre des programmes opérationnels en couplant des budgets de plusieurs axes prioritaires sur un territoire donné. Il vise à répondre aux objectifs d'une croissance « intelligente, durable et inclusive » tels que définis par la stratégie Europe 2020. Cet outil peut être mobilisé sur des zones géographiques diverses et doit être relié aux axes inscrits dans chaque programme opérationnel régional. L'Institut a évalué la cohérence locale des ITI en Île-de-France par le biais de la gouvernance, de l'écosystème d'acteurs et l'intégration thématique, stratégique et spatiale en s'appuyant sur l'analyse de documents, des entretiens et l'exploitation d'un questionnaire dématérialisé. Le rapport sera publié au premier semestre 2020.

FNAU 40 : RE-LIER LES TERRITOIRES

Quelle est la nature des liens entre territoires urbains, périurbains et ruraux ? entre leurs habitants ? Comment faire en sorte que les différents territoires se pensent et se construisent ensemble ? Comment créer des formes actives de développement partagé ? La réponse à ces questions tient peut-être dans un postulat commun : la transition, qui touche chaque territoire et repose sur les ressources propres à chacun. Démontrer l'indissociable dépendance des territoires face à cet enjeu majeur, tel était le pari de la 40^e rencontre des agences d'urbanisme. Pari réussi. Temps fort de 2019, Fnau 40, « Lost in transition », a très largement mobilisé les équipes de L'Institut et ses réseaux en Île-de-France et en France. L'événement s'est tenu sur trois jours du 6 au 8 novembre. La plénière d'ouverture, à la Maison de la radio à Paris, a permis de partager la problématique autour des discours d'accueil de Valérie Pécresse et Jean Rottner, d'une leçon inaugurale de François Dubet et d'une table ronde. Une master class et 12 visites de terrain suivies d'ateliers ont ponctué la deuxième journée, décentralisée dans toute l'Île-de-France. Les participants se sont retrouvés en soirée pour un temps festif à l'espace Clacquesin de Malakoff. La plénière de clôture s'est tenue à la Seine musicale de Boulogne-Billancourt, avec l'intervention d'Élisabeth Borne, Julien Denormandie et Jean-Philippe Dugoin-Clément. Le hors-série n° 71 de la revue Urbanisme retrace les principaux enseignements de ces journées.



MOBILITÉS ET TRANSPORT



PLAN VÉLO ET RER V

Deux rapports dotés d'un atlas cartographique ont été remis à la Région : l'un établissant un bilan à mi-parcours du plan vélo régional, l'autre faisant la synthèse de la phase de concertation entre la Région et les associations de cyclistes sur la définition d'un futur réseau express régional vélo (RER V). L'Institut a également produit un état des aménagements cyclables début 2019 : 5 835 km dont 41 % à Paris et en petite couronne.

LOGISTIQUE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

Concernant le plan fret régional, L'Institut s'est particulièrement intéressé aux éléments susceptibles de contribuer à la mise en œuvre du volet 3 : « Accompagner les territoires et les entreprises pour faire de la logistique un vecteur de développement et d'attractivité locale ». Il a aussi poursuivi la veille sur la *supply chain* numérique. Plus largement, une *Note rapide* (n° 811) s'interroge sur l'articulation entre les corridors ferroviaires européens et la stratégie chinoise de développement du réseau BRI (*Belt and Road Initiative* - les nouvelles routes de la soie). La France et l'Île-de-France pourraient y jouer un rôle avantageux.

GRAND PARIS : LES ROUTES DU FUTUR

Lancée par le Forum métropolitain du Grand Paris en juin 2018, la consultation internationale sur le devenir des

autoroutes, du boulevard périphérique et des voies rapides ou structurantes de l'agglomération s'inscrit dans une démarche prospective et stratégique à l'horizon 2030-2050. En tant que partenaire technique, aux côtés de la DRIEA et de l'Apur, L'Institut s'est investi dans toutes ses phases : préparation technique de la consultation, analyse des offres et des travaux menés par les équipes, organisation et montage de l'exposition au Pavillon de l'Arsenal (juin à octobre 2019), élaboration de la synthèse finale. L'Institut a enrichi ce grand chantier de ses propres analyses, engagées dès 2011 et fondées sur des comparaisons de grandes métropoles. Un focus a été effectué sur le cas du boulevard périphérique (portrait, actions possibles, projets et secteurs à enjeux) donnant lieu à un diaporama. Ces travaux se poursuivront en 2020.

VÉHICULE AUTONOME ET PHASE TEST

Le véhicule autonome s'inscrit dans le cadre d'une mobilité du futur qui sera polymorphe, à la fois connectée, partagée, électrique et autonome. Une phase expérimentale est indispensable pour tester les solutions technologiques envisagées, leur fiabilité en matière de sécurité, évaluer les usages et leur acceptabilité sociale. L'étude *Expérimentation et déploiement du véhicule autonome en Île-de-France*, publiée en mai 2019 vise à faciliter cette phase expérimentale. Elle propose un état



E = H2, mon amour

L'hydrogène apparaît de plus en plus comme un vecteur énergétique d'avenir, particulièrement en matière de mobilité. De nombreuses initiatives sont déjà apparues à travers le monde, notamment en France. En Île-de-France, la stratégie énergie-climat prévoit de soutenir cette filière par le lancement d'appels à projets. Une *Note rapide* (n° 799) fait le point sur ce potentiel encourageant pour la mobilité propre.

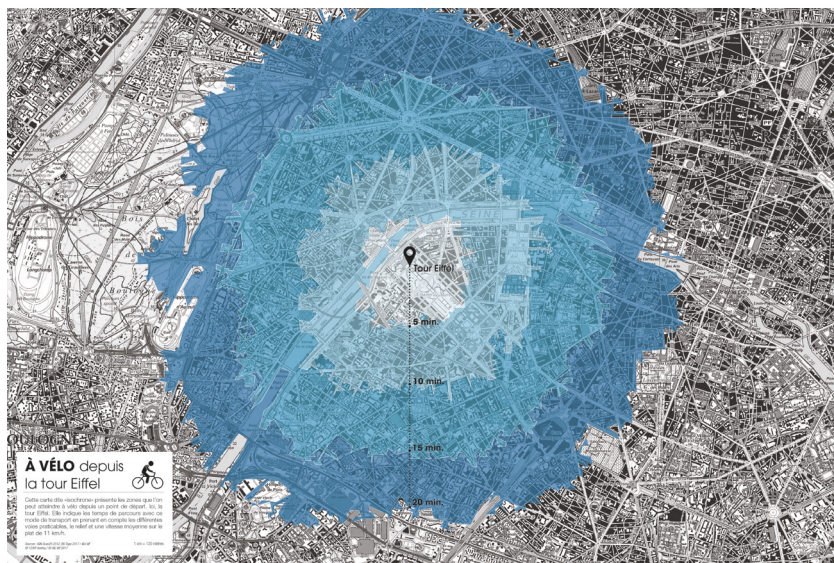
des lieux des réflexions sur le véhicule autonome, notamment sur les technologies qui ne sont pas encore matures, puis une analyse comparative de la réglementation, des partenariats, des politiques des États et des régions dans plusieurs pays. En annexe, vingt-deux fiches détaillent des expérimentations françaises et étrangères. Au final, cinq pistes d'actions à l'attention de la Région sont proposées. Un point presse a été organisé pour présenter les résultats de l'étude. Deux articles de synthèse ont été publiés, l'un dans la revue *IEIF*, l'autre dans la revue *PCM (Ponts & chaussées magazine)*.

DÉPLOIEMENT DES STATIONS DE RECHARGE

L'Institut s'est penché sur le déploiement des stations publiques de recharge, élément indispensable à la poursuite de l'électrification des parcs de véhicules particuliers. Le rapport, commandité par la Région, rappelle les conditions de pertinence environnementale du véhicule électrique ainsi qu'un historique des aides publiques. Il présente un état des lieux du parc francilien, décrit les enjeux spécifiques liés à la charge de ces véhicules. Suit une description des réseaux existants ou en développement, une réflexion sur la fin des bornes Autolib', un tour d'horizon des bonnes pratiques en France et à l'international. L'étude s'achève sur quelques recommandations. La cartographie des 4 060 points de recharge (dont 43 % à Paris) est disponible a été mise en ligne fin septembre 2019.

MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

Les nouvelles mobilités, objet de toutes les attentions des acteurs des transports, recouvrent des pratiques de déplacement observées depuis 2010 : covoiturage, autopartage, VTC, vélos, trottinettes, scooters en libre-service, navettes autonomes, électromobilité, logistique partagée, mass transit. L'Institut mène une veille active sur ces sujets et réfléchit aux leviers de la puissance publique susceptibles de faciliter leur développement. Parmi les travaux publiés en 2019, un état des lieux du covoiturage en Île-de-France et de son potentiel a été présenté au congrès de l'association européenne de science régionale (ERSA) à Lyon. Une Note rapide (n° 820) souligne la croissance et la concentration des services librement organisés (les « cars Macron »).



MESURER LES TEMPS DE PARCOURS

L'Institut se dote progressivement de ses propres matrices de temps de parcours en voiture particulière (VP) et en transport en commun (TC). Ces matrices pourraient alimenter de nombreux travaux et répondre aux multiples sollicitations des partenaires. En 2019, la matrice de temps de parcours en VP à l'heure de pointe du matin a été produite dans un zonage en 20 000 zones. Suivront les matrices VP à l'horizon 2030 et les matrices TC 2019 et 2030.

Parallèlement, un outil de calcul tous modes, itinéraires et isochrones est en cours de définition afin d'évaluer l'accessibilité à un territoire précis.

DESSERTE TAXI ET VTC DES AÉROPORTS

À la demande de la Région, une étude a été faite sur la desserte aéroportuaire francilienne par taxis ou VTC. Les taxis et VTC sont le premier mode de transport utilisé à Roissy et le deuxième à Orly. Leur part modale a augmenté au cours des dix dernières années avec l'arrivée des VTC de type Uber. La prépondérance du mode taxi-VTC est due à la spécificité de la clientèle constituée de passagers aériens et à l'absence d'une liaison ferrée à haut niveau de service avec Paris, comme il en existe dans la plupart des grandes métropoles. Taxis et VTC sont en concurrence frontale. Les taxis bénéficient aujourd'hui d'une réglementation favorable, mais les VTC parviennent à s'installer sur la desserte.

LES AOT DE LONDRES, HELSINKI, TOKYO ET SINGAPOUR

L'Institut a réalisé une étude comparative de quatre cas spécifiques d'organisation et de gouvernance des transports dans le monde, afin d'alimenter les réflexions franciliennes en matière de tarification et de qualité de services. Elle concerne deux cas européens et deux cas asiatiques : Londres avec une autorité organisatrice (AO) des transports aux compétences larges, couvrant à la fois les transports publics et les routes, Helsinki, avec une AO jeune sur un petit territoire mais une forte dynamique en matière d'innovation et de services, Tokyo avec un fonctionnement exemplaire des transports malgré l'absence d'AO, et Singapour avec une AO aux compétences larges comme à Londres, mais dans un contexte institutionnel et géographique très particulier.



INGÉNIERIE TERRITORIALE

ÉVOLUTIONS DE LA RÉFORME TERRITORIALE

Bien que la réforme annoncée de l'organisation métropolitaine en Île-de-France n'ait pas vu le jour en 2019, L'Institut a suivi la construction des nouvelles institutions et les débats au sein des sphères de gouvernance pour assurer un décryptage des évolutions en cours et anticiper les mutations à venir. Cette veille a notamment alimenté des sessions de formation de L'Institut, sur catalogue ou sur-mesure, ainsi que de nombreuses présentations aux acteurs franciliens et à des délégations étrangères.

Dans ce champ des évolutions institutionnelles, L'Institut a réalisé une importante étude de mise à jour du « Bilan de la réforme territoriale » produit en 2017. Aujourd'hui, le Forum métropolitain du Grand Paris est le seul acteur local en France à proposer un état des lieux précis de la situation des collectivités à la veille d'un éventuel nouvel acte de décentralisation annoncé par l'État.

LE SCOT MÉTROPOLITAIN

Des travaux d'intérêt commun entre L'Institut et la Métropole du Grand Paris (MGP) font l'objet d'une importante convention. L'assistance à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (Scot) métropolitain est le sujet central qui permet d'articuler de nombreuses thématiques. L'Institut et l'Apur accompagnent la MGP dans l'élaboration de son Scot. Par ses nombreux champs d'expertise, L'Institut alimente directement la production des différentes pièces du Scot, en analyses de données et cartographies, et participe aux réflexions conduites avec les partenaires institutionnels. Après une première phase dédiée à la rédaction du diagnostic et de l'état initial de l'environnement, ainsi qu'à l'appui au projet d'aménagement et de développement durables (PADD), le travail a porté sur la production du document d'orientations et d'objectifs (DOO), de sa cartographie réglementaire et du cahier de recommandations. Le rapport de présentation a été finalisé avec la justification des choix, la présentation de la hiérarchie des normes. Deux rapports dont L'Institut avait la charge ont été livrés : le diagnostic de vulnérabilité et l'évaluation environnementale du Scot, pièces majeures au regard des enjeux environnementaux présents et à venir.

APPUI AUX DÉPARTEMENTS

Dans le cadre de la convention qui le lie avec l'établissement public interdépartemental (EPI) 78-92, L'Institut a produit un rapport sur *Le développement urbain de l'Ouest francilien*. Il aborde successivement l'évolution de ce territoire dans la planification régionale (de 1960 à 2013) ; ses grandes dynamiques avec l'évolution des tissus urbains au regard des dynamiques socio-économiques (de 1949 à 2017) et enfin la sélection de territoires à enjeux. Les analyses ont été réalisées en vue d'alimenter la production d'une « Vision de l'Ouest francilien » par l'EPI Yvelines Hauts-de-Seine.

À la demande des départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, L'Institut Paris Region a réalisé des projections démographiques. La hausse de la natalité dans les années 2000 a entraîné, par vagues successives, une hausse des effectifs des établissements scolaires du primaire, puis du secondaire. Les projections de jeunes en âge d'aller au collège ont intégré des facteurs démographiques et territoriaux, liés aux dynamiques de construction et de projets. Cette expertise permet d'éclairer l'adaptation des politiques éducatives territoriales. Pour l'Essonne, L'Institut a réalisé une étude de positionnement du transport fluvial de marchandises par rapport aux départements voisins et à l'axe Seine, accompagnée de pistes de développement (matériaux, économie circulaire, logistique, avitaillement, nouveaux ports fluviaux).

DÉCRYPTAGE DES FINANCES LOCALES

Si la réforme nationale des finances locales n'a pas encore été menée, l'avancée de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a des répercussions très larges. Les compensations au niveau communal produisent des effets territoriaux contrastés. L'Institut a décrypté cette réforme et ses effets spécifiques en Île-de-France. Une *Chronique* et une *Note rapide* ont été publiées. Cette dernière, en partenariat avec l'AdCF, a permis d'éclairer le débat public grâce à son retentissement médiatique (*Le Monde*, *Le Figaro* et *Les Échos*) et à l'accueil des milieux politiques et experts.



Collection Chiffres-clés

La collection des Chiffres-clés des territoires leaders de la stratégie régionale pour la croissance, l'emploi et l'innovation s'est enrichie : Paris Ouest La Défense ; Cergy Pontoise ; Grand Roissy – Le Bourget (actualisation) ; Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart. Disponible en français comme en anglais.



Vallée Sud Grand Paris, CA Val Paris

Plusieurs études ont été menées sous convention avec les territoires franciliens : pour l'EPT Vallée Sud Grand Paris, étude foncière en prévision du futur PLUI ; pour la CA Val Paris, étude de positionnement de la communauté d'agglomération dans le territoire élargi.

COMPÉTENCES SPORT DES COLLECTIVITÉS

Dans le domaine du sport, la loi NOTRe a maintenu un partage des compétences entre collectivités territoriales mais aucune n'est désignée « chef de file » chargée de rationaliser et de coordonner les actions dans ce domaine. Une note documentaire a été produite afin de décrire comment la Métropole du Grand Paris et ses établissements publics territoriaux (EPT) d'une part, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de grande couronne d'autre part, agissent aujourd'hui en matière de sport après redéfinition des règles de compétences. Elle souligne la nécessité de créer un véritable projet sportif communautaire avec l'ensemble des acteurs concernés.

TERRITOIRES AÉROPORTUAIRES

L'Institut Paris Region a poursuivi son appui aux places aéroportuaires d'Île-de-France et à leur rayonnement. Outre la mise à jour des *Chiffres clés du Grand Roissy-Le Bourget*, il a publié début 2019, avec le GIP Emploi de Roissy CDG, un document plus complet sur les caractéristiques de ce bassin d'emploi. Plus largement, il a contribué au rapport de *Metropolis Planning, governance and economic development in airport areas. Examples and lessons from Atlanta, Barcelona and Paris*. Enfin, il a porté son soutien aux actions de l'Alliance Hubstart Paris Region et d'ADP dans le cadre d'une convention spécifique de partenariat.

INGÉNIERIE TERRITORIALE DE LA BIODIVERSITÉ

En 2019, l'ARB îdF s'est dotée d'une nouvelle mission en ingénierie territoriale sur les projets de biodiversité. L'agence s'est beaucoup appuyée sur le dispositif national « Territoire engagé pour la nature », dont les deux appels à candidature ont permis d'identifier



cinquante-deux collectivités. Chacune a fait l'objet d'un suivi pour approfondir son projet.

Cet accompagnement particulier des collectivités concerne aussi les démarches de gestion écologique, que ce soit dans le cadre du concours « Capitale française de la biodiversité », des études sur la trame verte et bleue ou « nature en ville » ou encore à l'occasion de l'élaboration d'atlas de la biodiversité communale (Pussay, MGP, CA Grand Paris Sud, Montmorency, Enghien-les-Bains, Groussy, Saint-Aubin...).

La mission a également accompagné la Région pour ses appels à projets biodiversité ou plan vert et la MGP pour Nature 2050, programme conçu pour appliquer les recommandations de la Cop 21.

LES ATELIERS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre d'un partenariat établi avec l'Agence francilienne de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), une équipe transversale s'est mobilisée pour organiser des ateliers territoriaux pour faciliter le passage à l'action, expérimenter des outils et mieux appréhender les besoins locaux en matière d'adaptation climatique. Trois ateliers ont été organisés en 2019 : à Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris-Vallée de la Marne et auprès des communautés de communes Vallée de l'Oise et Trois Forêts et Carnelle Pays-de-France.

RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS

Le programme Recif (rénovation des immeubles de copropriété en France) vise à mobiliser les collectivités et à sensibiliser et former les copropriétaires et les syndicats aux atouts de la rénovation énergétique. Un des objectifs est de permettre aux élus et techniciens locaux de mieux connaître les dynamiques et opportunités de rénovation énergétique des copropriétés sur leur territoire. L'Arec réalise des études à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et établissements publics territoriaux (EPT) franciliens, afin de mieux connaître les opportunités de chaque territoire. Trois monographies ont été réalisées en 2019 sur la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, l'établissement public territorial Est Ensemble, la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart. L'Arec participe également à la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation ciblée auprès des copropriétaires et des syndicats pour les informer des atouts de la rénovation énergétique ainsi que des dispositifs d'accompagnement et des formations dont ils peuvent bénéficier.



PARC DES HAUTEURS

Auprès d'Est Ensemble, L'Institut a pour suivi ses missions de conseil et d'accompagnement du territoire ainsi qu'avec les partenaires du parc des Hauteurs, en particulier autour de l'étude pré-opérationnelle de la « Promenade des Hauteurs ». Les supports de présentation du projet ont été mis à jour et de nouvelles fiches de hauts lieux de la transition publiées. Par ailleurs, l'Institut a assuré une mission d'étude sur l'approche économique du territoire du parc (« le parc actif »).

PNR DU VEXIN FRANÇAIS : RÉVISION DE LA CHARTE

L'Institut a réalisé en 2019 le diagnostic territorial global du Vexin français, en articulation avec l'évaluation de la charte prise en charge par l'équipe du parc naturel régional. Ce diagnostic examine les extensions et apporte des comparaisons avec d'autres territoires. Il s'est enrichi d'un travail très important de cartographie. Les différentes instances ont été alimentées en continu et le travail a été présenté en comité syndical fin septembre 2019, devant les élus (maires, conseillers municipaux, sénateurs) et de nombreuses institutions : direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie, direction départementale des territoires du Val-d'Oise, services du département, communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, associations...

VALLÉE DE L'YERRES

La valorisation de la vallée de l'Yerres s'inscrit dans la trame verte et bleue régionale. Dans cet objectif, les différents acteurs ont été enquêtés : Syage, EPA Orsa et EPT Grand Orly Seine Bièvre. La création de la « liaison verte », réalisée en presque vingt ans, témoigne d'inventivité en matière des savoir-faire et de l'adaptabilité des partenaires et porteurs de projet, dans un jeu de gouvernance complexe. La dernière séquence en cours d'aménagement concerne la confluence avec la Seine à Villeneuve-Saint-Georges. L'Institut a voulu porter à connaissance ce dernier projet (Quartier Belleplace-Blandin) qui associe des objectifs de diminution de l'aléa inondation avec une valorisation environnementale forte dans un secteur habité.

VALLÉE DE LA SEINE

Dans le cadre du contrat de plan inter-régional État-Régions « Vallée de la Seine », les cinq agences d'urbanisme ont travaillé pour l'année 2018-2019 sur le développement touristique au travers des escales de croisières fluviales et maritimes. Environ vingt escales, depuis le port de Cherbourg jusqu'au port de Grenelle à Paris, ont été analysées. L'Institut a participé à la production d'une étude dédiée *Le tourisme fluvial et maritime dans la Vallée de la Seine : des escales aux territoires*. Il a également contribué à la conception des ateliers prospectifs pour le futur CPIER.

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

L'Institut appuie la Région Île-de-France dans ses projets de coopération décentralisée



HANOÏ : dans l'optique d'améliorer l'environnement urbain, L'Institut est mobilisé sur un projet « Qualité de l'air – qualité de vie » portant sur l'aménagement des quartiers de gare et financé par la Région Île-de-France et l'Agence française de développement.



PÉKIN : L'Institut a participé à des conférences sur la planification urbaine et sur la Smart City.



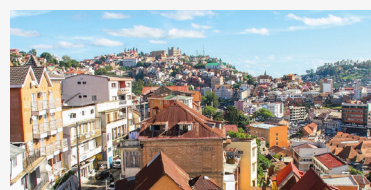
EREVAN : les attentes sont multiples : L'Institut fournit un appui à l'élaboration du schéma directeur d'urbanisme, à la mise en place du réseau de bus, à une réflexion stratégique sur la mobilité, à l'ouverture d'une nouvelle décharge contrôlée et à une stratégie sur les déchets solides.



ZHEJIANG : L'Institut s'est mobilisé sur la préparation du programme de coopération autour de la planification régionale, du patrimoine paysager, de la Smart City et de la coopération universitaire.



ALGER : L'Institut accompagne la wilaya d'Alger pour définir le plan d'aménagement de la Casbah 2050. **TUNIS** : appui à la création d'une agence d'urbanisme et à des projets d'aménagement.



ANTANANARIVO : L'Institut apporte son assistance technique pour l'inscription du quartier de la « Haute ville », le noyau historique de la capitale, sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.



Ophélie Ricci/ARB IdF

ENVIRONNEMENT

La première agence d'urbanisme d'Europe est aussi la plus grande agence régionale de l'environnement. L'Institut Paris Region s'engage auprès de la Région et de tous ses partenaires pour construire une Île-de-France écoresponsable et soutenable, et appuyer les collectivités sur la voie des transitions écologique et énergétique.

RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES

STRATÉGIE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

L'Institut, *via* notamment l'ARB a été largement associée à la construction de cette stratégie (SRB), votée fin 2019, *via* l'animation de groupes de travail et par son comité des partenaires et son directeur qui ont été consultés et sollicités dans le cadre partenarial. L'agence était aussi aux côtés de la Région pour l'animation de son stand aux Assises nationales de la biodiversité qui ont accueilli 1 400 participants.

STRATÉGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

L'Institut accompagne depuis cinquante ans les réflexions régionales sur l'agriculture et l'alimentation. En étroite collaboration avec la Driaaf et Île-de-France Terre de saveurs (ex Cervia), il a participé à l'élaboration du plan alimentation francilien, lancé par la Région lors du Salon international de l'agriculture 2019. L'Institut a marqué de sa présence cet événement par la diffusion d'un état des lieux de la filière et en coanimant deux groupes sur la « Sensibilisation et communication auprès des consommateurs » et la « Logistique et distribution des produits alimentaires franciliens ». Le plan alimentation, qui s'inscrit dans le pacte agricole adopté en mai 2018, sera présenté d'ici l'été 2020.

Dans le cadre des réflexions sur sa nouvelle stratégie agricole, la Région a confié à L'Institut Paris Region une étude sur les ceintures maraîchères franciliennes, dont l'évolution est préoccupante (diminution importante du nombre d'exploitations). Les travaux menés en 2019 donneront lieu à la publication d'une cartographie, d'un rapport d'étude et d'une *Note rapide* en 2020.

Enfin, la mission agriculture urbaine est intervenue dans de nombreux colloques, formations, suivis d'appels à projet régionaux et manifestations franciliennes.

COMPRENDRE ET ENSEIGNER LA NATURE

Parmi les missions de l'ARB, département dédié de L'Institut sur les questions de biodiversité figurent l'élargissement, la diffusion des connaissances et la sensibilisation des acteurs et du public. Elles revêtent des formes multiples : publications, animations, formations,

accompagnement des partenaires, constitution d'inventaires...

Des écoles régionales proposent des sessions de perfectionnement sur la botanique, l'herpétologie et l'ornithologie. Une vigilance est portée sur le volet naturaliste des études Grooves (toitures végétalisées) et Biseau (biodiversité en agriculture urbaine), le site des réserves naturelles franciliennes a été mis à jour, deux listes rouges régionales ont été validées par l'Union internationale pour la conservation de la nature. Les partenaires ne sont pas oubliés : interventions locales, visites de terrain, avis d'experts, participation à des comités de suivi, Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, Conseil national de protection de la nature...

L'ARB œuvre aussi pour la sensibilisation du grand public : cycle de conférences (800 participants), animation de la Fête de la nature (coordination de 188 événements) et expositions.

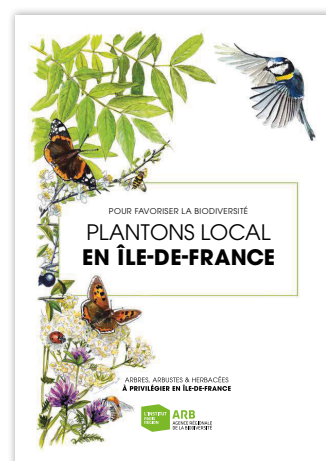
SRCE-SRC

À la suite du travail réalisé sur les indicateurs de suivi du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de 2013, L'Institut a participé à plusieurs ateliers de « bilan-proposition » à l'invitation de la DRIEE. Une articulation avec la stratégie régionale de la biodiversité (2019) s'avère nécessaire.

L'Institut est également impliqué dans l'élaboration du schéma régional des carrières, lancée par la DRIEE au dernier trimestre 2019, en particulier dans l'état des lieux (ressources, besoins, logistique, approvisionnement) et dans l'évaluation environnementale.



Le *Panorama de la biodiversité francilienne*, diffusé lors des Assises nationales de la biodiversité en juin 2019, livre une vision chiffrée et argumentée par milieux et par groupes d'espèces de l'état de la biodiversité et de ses enjeux sur le territoire.



Le guide *Plantons local* et la *Note rapide* sur le « zéro pesticides » ont chacun fait l'objet d'une journée d'échange, d'un relais presse important et d'une diffusion large sur le territoire francilien.



Audrey Muratet / ARB (d)

POUR UNE GESTION ÉCOLOGIQUE

En 2019, EcoJardin a dépassé les 500 sites labellisés. Plusieurs rencontres se sont tenues, la journée annuelle, deux comités de labellisation et une journée d'échange à Besançon pour les gestionnaires privés. Enfin, la mission de formation des acteurs sur les pratiques de la gestion écologique s'est poursuivie, via L'Institut (« Les Essentiels » et formation d'élus) ou auprès des partenaires tel que l'Inset d'Angers, le CAUE d'Ardèche, l'Ifore, AgroParistech, CDC/ICADE, l'EUP et les lycées écoresponsables...

L'ARB soutient tout particulièrement le programme « Florilèges prairies urbaines » qui propose aux gestionnaires d'espaces verts de caractériser la flore des prairies suivies, de faire le lien avec les pratiques de gestion et de participer à la mise en place d'un protocole scientifique déployé à l'échelle nationale (103 prairies ont été suivies et des ateliers ont rassemblé 140 participants).

STIMULER L'ENGAGEMENT DES TERRITOIRES

Le processus de reconnaissance nationale « Territoire engagé pour la nature » à destination des collectivités a été lancé en 2019 en Île-de-France. Deux appels ont recueilli 90 candidatures : 53 collectivités ont été reconnues et une vingtaine de collectivités ont été rencontrées sur la base de leurs fiches projets.

Le concours « Capitale française de la biodiversité » a donné lieu à l'organisation de 22 ateliers nationaux, dont deux franciliens, 118 candidatures, 17 visites de terrain, 53 actions exemplaires. Six lauréats ont été récompensés pour ce millésime sur le thème « Climat, la nature source de solutions ».

Images sur berges

Grâce aux retours d'expériences de la mise en œuvre du schéma environnemental des berges des voies navigables d'Île-de-France, la cartographie interactive (*story map*) s'est encore enrichie en 2019, offrant en images une vue détaillée des opérations franciliennes de renaturation ou de conservation et valorisation du milieu écologique des berges. Piloté par L'Institut depuis deux ans, le schéma environnemental des berges de la Seine dans l'Eure a été livré sous forme d'atlas et, lui aussi, valorisé sous forme de cartographie interactive. La base de données a été partagée avec les partenaires du programme de recherche associé, Consacre

(continuité écologique de la Seine et intérêt des acteurs pour sa restauration), porté par le GIP Seine-Aval.

PROGRAMME RÉGIONAL FORÊT BOIS

Le programme régional de la forêt et du bois (PRFB) 2019-2029 décline à l'échelle francilienne le programme national de la

forêt et du bois (PNFB). Il a été transmis au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation pour approbation et prise de l'arrêté ministériel en décembre 2019. L'Institut a contribué à l'élaboration du programme et a réalisé son évaluation environnementale, en insistant sur des enjeux structurants pour l'avenir de l'Île-de-France.



A. Lacouche / L'Institut Paris Region



A. Lacouche / L'Institut Paris Region



C. Legendre / L'Institut Paris Region

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET URGENCE CLIMATIQUE

SOUTIEN AUX PROJETS ENR

L'Arec intervient auprès des porteurs de projets avec des approches différenciées selon les filières d'énergies renouvelables et de récupération, notamment le solaire, le photovoltaïque et la méthanisation. Présente sur divers événements liés aux filières solaires thermique et photovoltaïque, l'agence a par ailleurs dispensé ses conseils pour le suivi environnemental de la Maison de l'Île-de-France (Cité internationale universitaire de Paris), bâtiment Zen (zéro énergie nette), première construction française d'habitation collective à énergie positive 100 % d'origine solaire et de récupération.

Au titre de la promotion de la méthanisation, L'Institut a porté son appui technique, mis à disposition des données, analysé des dossiers et participé au jury d'appels à projets. Une *Note rapide* (n° 800) souligne les conditions préalables au développement de la filière en Île-de-France : favoriser l'acceptation sociale, poursuivre l'adaptation des réseaux de transport et de distribution du gaz, développer de nouveaux débouchés...

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les travaux conduits par L'Institut en matière d'adaptation au changement climatique ont pris une nouvelle dimension à la suite d'un partenariat établi en 2019 avec l'Ademe Île-de-France. Une équipe transversale se mobilise autour de trois axes : « connaissance », « réseau et expérimentation » et « formation et information », afin de favoriser la mobilisation et l'acculturation des acteurs. Les travaux de territorialisation des enjeux (cartographie fine des aléas, vulnérabilité, aménagement) se poursuivent ; une fiche sur les problèmes du ruissellement a été produite, et une exposition pédagogique sur le changement climatique réalisée à destination des collectivités.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET POUVOIRS PUBLICS

L'Institut assiste les collectivités dans leurs projets d'efficacité énergétique, notamment en matière de rénovation de bâtiment. Cinq monographies sur des

expériences concrètes de rénovation énergétique du patrimoine public ont été publiées : sur un bâtiment sportif, un bâtiment socioculturel et un bâtiment scolaire, sur une expérience d'éclairage public et sur l'analyse des contrats publics à disposition des collectivités.

Le projet européen Publenef visait à identifier et répondre aux besoins des pouvoirs publics en termes d'efficacité énergétique en leur fournissant les moyens nécessaires pour établir des feuilles de route. Il s'est achevé en 2019. Plusieurs livrables ont présenté les outils financiers de la rénovation énergétique du patrimoine public, la feuille de route francilienne sur l'assistance à des projets pilotes et les facteurs sociologiques de réussite des projets énergie-climat.

VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'Institut a organisé plusieurs ateliers avec la Région, la DRIEE et l'Ademe Île-de-France, afin d'explorer les objectifs et contours d'une observation régionale des ressources. Une réflexion menée en lien avec ses travaux sur le métabolisme territorial, le plan régional de gestion et de prévention des déchets, l'élaboration de la stratégie régionale et la nouvelle législation sur l'économie circulaire. Cette réflexion s'inscrit aussi dans l'esprit de la feuille de route nationale Économie circulaire, lancée par le gouvernement en avril 2018.

TABLEAU DE BORD DES DÉCHETS

L'Ordif publie chaque année un Rapport sur les déchets ménagers et assimilés. L'édition 2019 est accompagnée de deux cartes interactives : la première permet d'appréhender la complexité de l'organisation institutionnelle de la compétence collecte et traitement des déchets ; la seconde présente l'ensemble des points de collecte franciliens. Un Atlas des installations de traitement des déchets d'Île-de-France a également été publié, en deux volets : les installations recevant des déchets non dangereux (juin) et les déchets inertes issus du BTP (décembre).



La stratégie régionale énergie-climat

L'expertise de l'Arec a été sollicitée pour la mise en œuvre de plusieurs volets de la stratégie régionale énergie climat adoptée en juillet 2018 : élaboration du plan solaire, notamment de l'AMI solaire pour les collectivités, stratégie sur l'hydrogène et préparation de la première « Cop-Île-de-France », dont l'objectif est de réunir annuellement l'ensemble des acteurs engagés pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.



Mon potentiel solaire

L'Institut a réalisé en 2019 un travail d'évaluation du potentiel solaire régional. Un exercice de modélisation à l'échelle de chaque toiture francilienne a été mené en fonction de différentes caractéristiques physiques, météorologiques et techniques. Ce cadastre précise l'intérêt de chaque toiture pour l'installation de panneaux solaires, à travers différents indicateurs. Il offre également une vision plus globale de la production d'électricité potentielle d'un territoire. Un outil 3D co-développé par l'Institut, « Mon potentiel solaire », a été intégré à la plate-forme numérique Île-de-France Smart Services (ISS), portée par la Région Île-de-France.



ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

L'Institut scrute les évolutions des modes de vie, des structures familiales,
des dynamiques sociales, économiques et culturelles.

Ses analyses aident les collectivités à définir et mettre en place des politiques publiques adaptées
aux mutations des territoires et au vécu de leurs habitants.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PROMOTION DE LA RÉGION

L'année 2019 a été marquée par la perspective du Brexit, mais aussi par le compte à rebours des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Dans ce contexte, la Région et son agence d'attractivité, Choose Paris Region ont souhaité intensifier la promotion internationale de l'Île-de-France. Il a notamment été convenu que L'Institut publie une Note rapide en anglais, destinée à un public international cherchant à s'informer sur la dynamique francilienne à l'horizon 2025. Cette note de 6 pages, « *Paris Region 2025: acceleration of economic transformations* », publiée en juillet 2019, a été largement diffusée. L'Institut a aussi été impliqué dans plusieurs actions, notamment à l'occasion du grand marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim) à Cannes, pour lequel deux cartes-posters ont été réalisées, la première à destination des entreprises internationales susceptibles de s'implanter en Île-de-France, la seconde pour présenter aux investisseurs potentiels les opportunités immobilières ou foncières du territoire. Pour contribuer à l'attractivité de l'Île-de-France par la culture en explorant les meilleures pratiques internationales, L'Institut a participé aux travaux du club fermé du « *World Cities Culture Forum* ».

DYNAMISER L'ATTRACTIVITÉ LOCALE

La qualité de vie des territoires, levier majeur de leur attractivité, dépend des aménités qu'ils proposent : aménagement des espaces publics, vitalité et accessibilité des commerces, accueil des personnes. L'Institut a suivi plusieurs pistes d'amélioration.

Un travail collectif a été conduit sur la redynamisation des cœurs de villes moyennes, souvent victimes d'une baisse d'attractivité (vacance commerciale, désertification des publics et des populations). Il sera publié en 2020 dans la série des *Carnets pratiques*.

Plus de 300 « objets de convivialité » ont été répertoriés et mis en valeur, du banc classique aux œuvres d'art ou aux actions de renaturation, dans un « Carnet d'inspiration » visant à stimuler les équipes (collectivités, entreprises) qui souhaitent améliorer le bien-vivre de leurs espaces communs.

Les territoires peuvent également redéfinir leur stratégie d'attractivité en s'appuyant sur les principes du marketing expérientiel (*Note rapide*, n° 815). En 2019, l'Institut Paris Region a commencé des expérimentations pour mesurer la réalité de l'expérience perçue et vécue de visiteurs ciblés, en association avec l'agence Coulommiers Pays de Brie Tourisme. D'autres expérimentations suivront en 2020.

ÉTUDES SECTORIELLES

Après avoir analysé les mutations de l'industrie francilienne en 2018, L'Institut a mené, en 2019, plusieurs études sur des évolutions sectorielles, déclinées notamment sous forme de *Note rapide* : la croissance du secteur des travailleurs indépendants qui concerne surtout, en Île-de-France, les services aux entreprises (n° 802) ; les paradoxes de la vente en ligne entre consumérisme et impacts environnementaux (n° 807) ; les défis et enjeux d'une filière automobile à la croisée des chemins face aux nouvelles mobilités (n° 816) ; la nécessaire structuration d'un écosystème de cybersécurité dans un contexte de révolution numérique où la protection des réseaux et systèmes d'information revêt une importance capitale (n° 827)...





L'INDUSTRIE DE LA SANTÉ, FILIERE D'EXCELLENCE

En 2019, L'Institut a participé aux réunions techniques et fourni les données, cartes et infographies nécessaires au suivi de la mise en œuvre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). La Région Île-de-France a retenu la santé comme un secteur d'excellence à soutenir dans sa stratégie de développement économique (SRDEII). En 2019, L'Institut a engagé, sur une base pluriannuelle, une série d'études économiques sur la filière « industrielle » de la santé en Île-de-France. Réalisée pour et avec l'appui de la Région, une étude publiée en 2019 décrit le noyau de la filière industrielle de la santé à partir d'une base statistique et d'une approche plus qualitative sur les enjeux de l'intelligence artificielle (IA) pour le tissu industriel francilien. L'Institut a bénéficié du concours du pôle de compétitivité Medicen. Une cartographie de synthèse a été réalisée.

SYMBIOGORA

Les écosystèmes d'innovation constituent une dimension importante de la compétitivité des grandes régions européennes et mondiales. Pour mieux les connaître, et surtout en tirer rapidement des enseignements sur leurs politiques de soutien, L'Institut Paris Region a testé en 2019 la faisabilité de créer un club des écosystèmes d'innovation « Symbiogora » en association avec un partenaire académique spécialisé sur ce sujet et une société privée maîtrisant les techniques de *design Thinking*. À l'issue des trois forums, il a été convenu de

capitaliser sur cette expérience et d'activer à l'avenir le partenariat construit pour des missions spécifiques. Une publication de synthèse sera éditée en 2020.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET SAE

Accueillir des entreprises dans un immobilier adapté, y compris en termes de localisation, est un enjeu de compétitivité de l'Île-de-France. L'Institut a intensifié ses travaux de suivi sur l'immobilier d'entreprise et ses liens avec les politiques d'aménagement pour identifier les solutions opérationnelles pouvant être mises en œuvre afin de mieux ancrer les entreprises et notamment les PME-PMI en proche couronne, répondre aux

attentes des entreprises de la logistique urbaine, mieux tirer profit des opportunités locales créées par le Grand Paris Express (GPE).

En publiant les résultats de sa nouvelle base sur les sites d'activité économique (SAE) et une carte interactive, L'Institut a permis de renouveler le débat sur la vision de l'immobilier d'entreprise en Île-de-France. Les SAE accueillent une partie importante de l'offre immobilière et foncière destinée aux entreprises. Sous l'effet de diverses pressions, cette offre recule en proche couronne, menaçant la compétitivité des entreprises et même leur présence dans la région. Une solution pour séduire entreprises et habitants tient à densifier adroitement les sites, en les « renaturant » pour favoriser la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique.

« TRAVAILLER AUTREMENT »

L'Île-de-France concentre plus de 650 tiers lieux. Ces espaces de travail partagés, protéiformes, créatifs et multifonctionnels accueillent de plus en plus d'indépendants, qui privilégient un travail nomade, à distance et collaboratif. Sous le titre « Travailler autrement », une série de monographies en ligne (une quinzaine en 2019) invite à la découverte des tiers lieux franciliens et de leurs créateurs. Chaque lieu peut être localisé et renseigné sur une carte interactive.



HABITAT

GÉOGRAPHIE SOCIALE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Alors que l'Île-de-France se distingue par sa puissance économique, produisant 30 % de la richesse du pays pour moins du cinquième de sa population, la région se démarque aussi par les disparités sociospatiales qui la traversent. Une étude, *Gentrification et paupérisation au cœur de l'Île-de-France*, publiée en mai 2019, donne à voir la structuration sociale du territoire francilien et souligne la lente évolution de ce paysage social de 2001 à 2015. La région est un espace systémique où le devenir de chaque territoire est en prise à un jeu de forces qui tend à une polarisation des espaces les plus aisés et les plus pauvres. L'étude identifie les effets non univoques des choix d'urbanisation et les leviers de ces transformations sociales : proximité des secteurs valorisés et bonne desserte en transports au cœur de l'agglomération, disponibilité foncière et diversification de l'offre de logement en grande couronne.

TERRITOIRES D'INNOVATION DE GRANDE AMBITION (TIGA)

Le 13 septembre 2019, le projet « Construire au futur, habiter le futur » a remporté le label « Territoires d'innovation de grande ambition » dans le cadre du troisième programme des investissements d'avenir. Porté par la Région Île-de-France, il réunit dans un consortium 120 organismes publics et privés couvrant toute la chaîne de l'habitat et de la construction. Intégré à la stratégie Smart Région impulsée par le conseil régional, ce projet permet d'aider la filière habitat construction, en particulier les PME, en accélérant leur transformation numérique et en favorisant l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment. Porteur et accompagnateur de plusieurs initiatives, L'Institut a également été mobilisé pour la mise en récit de l'ambition globale portée par la candidature francilienne. Les 92,2 millions d'euros alloués au projet seront complétés par des fonds privés et publics, ce qui portera le budget total à plus de 310 millions d'euros.

ACCÈS AU LOGEMENT

Le nombre de Franciliens de plus de 85 ans devrait plus que doubler d'ici 2040.

Une étude explore les conséquences du vieillissement sur l'occupation du parc de logement et, singulièrement, la non libération de logements au bénéfice des nouvelles générations. Les grands logements du parc en propriété seraient particulièrement affectés ainsi que ceux du parc social, de façon encore plus importante. Au-delà des conséquences quantitatives, L'Institut insiste sur les difficultés qui pourraient en découler pour les familles avec enfants en quête de grands logements.

Le logement locatif intermédiaire (LLI) a été créé par ordonnance en 2014 pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants, des jeunes salariés et des jeunes décohabitants. Il vient redynamiser un parc locatif privé dont on déplore l'érosion, alors même qu'il joue un rôle important dans le parcours résidentiel des Franciliens. Dans le prolongement d'une *Note rapide* publiée sur le sujet, L'Institut a organisé et animé avec la MGP des ateliers réunissant des opérateurs (bailleurs, promoteurs, foncières) ainsi que les territoires concernés par ces opérations. L'initiative a permis de décrypter les modalités de développement du LLI et les questions qu'il soulève : concurrence avec les autres produits intermédiaires, impacts de la revente des logements à terme, participation effective à la diversification de l'offre de logements, etc.

« HABITER AUTREMENT »

Augmentation sans précédent des prix immobiliers et mutation des modes de vie ont profondément changé les attentes de la population et son rapport au logement. L'habitat se renouvelle, les alternatives innovantes se multiplient, en France, comme chez nos voisins européens. Une série de chroniques « Habiter autrement » a été publiée pour illustrer les mutations et tentatives d'adaptation du secteur à deux enjeux majeurs : celui du vieillissement d'abord et celui d'un habitat abordable ensuite. Au fil d'interviews et de monographies ont été dévoilés et analysés de nouveaux modes de (co)habiter favorisant autonomie et solidarité, mais aussi les innovations juridiques et financières introduisant de nouvelles formes de propriété à moindre coût.



SANTÉ

LES TERRITOIRES DE COORDINATION

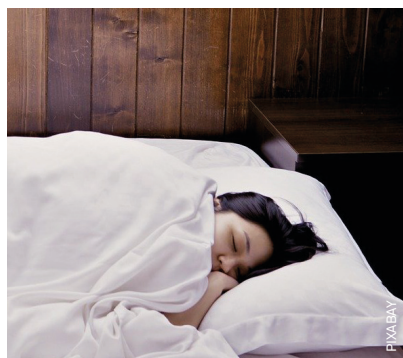
L'agence régionale de santé (ARS) a défini 22 territoires de coordination afin de structurer l'échelle d'observation et d'action du projet régional de santé d'Île-de-France. L'ORS Île-de-France publie, pour chacun de ces territoires, un profil synthétique.

Les dernières données sociodémographiques dressent une vue globale du territoire. Les expositions environnementales aux nuisances et pollutions sont décrites, de même que la part du parc de logements potentiellement indigne. Les enjeux sanitaires liés à ces expositions sont également précisés. Les cadres ainsi fixés, les principaux indicateurs disponibles relatifs à l'état de santé des populations, par tranches d'âge et par pathologies (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète, VIH/sida...) sont détaillés et mis en perspective par rapport aux données régionales ou nationales. La première série de profils réalisés en 2018 a été complétée avec les dernières informations disponibles.

LA SANTÉ ET LE SOMMEIL DES JEUNES

Le diagnostic de la santé des jeunes de 15 à 25 ans établi à partir des résultats du Baromètre de Santé publique France s'inscrit dans une thématique prioritaire, tant de l'ARS que du conseil régional. Leurs perceptions et comportements de santé sont analysés au crible des inégalités sociales : bilan de santé général, renoncement aux soins, surcharge pondérale, contraception, violence sexuelle, tabagisme, alcoolisme et autres addictions...

Phénomène particulièrement préoccupant, depuis une vingtaine d'années, on enregistre une forte augmentation des



troubles du sommeil, particulièrement alarmante chez les jeunes. L'usage excessif des écrans est nettement mis en cause. Une étude de l'ORS, fondée sur une revue de la littérature, effectuée un bilan des connaissances sur les habitudes de sommeil des jeunes Français, analyse leurs comportements face aux écrans (smartphone, portable, tablette ou ordinateur), en évaluant l'impact de ces médias sur le sommeil et la santé en général, avec un focus particulier sur l'Île-de-France. Si en France, ces troubles du sommeil touchent plus de la moitié des jeunes, les Franciliens sont particulièrement concernés : 20 % d'entre eux sont insomniaques chroniques et plus de 25 % en dette de sommeil. Mettre en place des actions de prévention et d'information ciblées est un enjeu de santé publique.



LE RÉSEAU ÎSÉE

Le réseau ÎSÉE (Île-de-France Santé Environnement), lancé en juin 2019, émane de l'action 1.3 du troisième programme régional santé environnement. Ce projet ARS-DRIEE, animé par l'ORS, département de l'Institut Paris Région, a l'ambition de créer une culture commune en santé environnementale en misant sur la richesse des acteurs franciliens et sur leur force de mobilisation : associations, services de l'État, organismes publics ou associés, monde de la recherche, acteurs économiques, établissements sanitaires, collectivités

territoriales, représentants des professionnels de santé... Très concrètement, ÎSÉE permet non seulement de valoriser l'expertise des uns et des autres, de faciliter le partage d'outils, d'informations et de ressources, mais aussi de coproduire des contenus et élaborer des projets communs, fruits de partenariats inédits.

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MÉTROPOLITAINE

Afin de lutter contre les émissions du trafic routier, contributeur majeur à la pollution locale, la MGP a coordonné la mise en place, depuis le 1^{er} juillet 2019, d'une zone dite « à faibles émissions ». Un *Focus santé* a présenté les bénéfices sanitaires attendus selon trois niveaux de restriction. La mise en œuvre de la ZFE produirait des bénéfices sanitaires en matière de pathologies chroniques et de décès, particulièrement marqués chez les enfants quel que soit le scénario. Ces bénéfices, plutôt équitablement répartis, s'étendraient au-delà du périmètre du dispositif. Ce dispositif ne peut constituer la solution unique et doit s'inscrire dans un plan d'actions plus large.

E- SANTÉ : PRATIQUES ET ENJEUX

Les essais de définition de l'e-santé montrent que persistent des décalages entre l'e-santé « outil », mis en avant par les acteurs économiques et l'e-santé « pratique de soins », promue par la puissance publique. La Région Île-de-France, impliquée dans la mise en place du programme « Smart Région Initiative » a mandaté l'ORS pour un état des lieux orienté sur les perceptions de l'e-santé, aussi bien de la part des professionnels que des usagers. Un *Focus santé* a présenté une synthèse offrant des clés de compréhension des pratiques et enjeux à prendre en compte. Les enjeux à venir concernent aussi bien le système de santé (accompagnement des organisations, équité dans le déploiement des dispositifs, recherche évaluative, protection des données) que le patient bénéficiaire du dispositif (autonomie, respect de la vie privée, consentement) et les professionnels de santé (valeur ajoutée perçue, appropriation, relation soignant-soigné).

SÉCURITÉ



SENTIMENT D'INSÉCURITÉ : LES ENQUÊTES

La dixième édition de l'enquête « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » s'est déroulée en janvier et février 2019. L'Institut de sondage Ipsos, sélectionné aux termes d'un appel d'offres européen, a été chargé d'interroger 10 500 Franciliens âgés de 15 ans et plus, représentatifs de la population par département. L'enquête 2019 révèle que 53,4 % des Franciliens se sentis à un moment ou à un autre, en insécurité, surtout les femmes, alors qu'ils étaient 50,6 % en 2017. Cette progression intervient sur fond d'augmentation des faits de délinquance rapportés, notamment contre les personnes. Autre fait notable, la pauvreté s'impose désormais comme la première préoccupation assignée au gouvernement, devant le chômage et la sécurité.

À la demande de la Région, L'Institut, en partenariat avec Île-de-France Mobilités et l'Observatoire national de la délinquance dans les Transports, a réalisé une enquête spécifique sur le sentiment d'insécurité dans les transports en commun auprès des 515 222 abonnés du Pass Navigo. Les premières exploitations identifient plus de 700 lieux déclarés anxiogènes par les usagers. Les premiers résultats ont été présentés en octobre 2019, lors d'un colloque international des observatoires de sécurité à Bruxelles, et en novembre 2019, lors de la « Conférence sur la sécurité dans les transports » : organisée par la Région à Paris.

VEILLE ET APPUI TECHNIQUE

L'Institut décrypte l'actualité sociopolitique, juridique, institutionnelle et technique liée aux dispositifs de sécurité publique et de prévention de la délinquance, portant en particulier sur les technologies de surveillance, les pratiques d'urbanisme, les polices municipales et les enjeux de gouvernance. Il suit les politiques mises en œuvre, les travaux de recherche en cours et les expériences innovantes. Au titre de ce travail de veille et d'appui, il est intervenu, par exemple, sur l'implication des départements dans le champ de la prévention lors d'un atelier de l'Association des départements de France, sur l'évaluation de la performance policière à l'occasion d'un séminaire de la Cour des comptes, sur les polices municipales dans le cadre des Assises de la sécurité des territoires

organisées par le Forum français pour la sécurité urbaine ou encore lors d'une journée d'études de la Fondation Saint-Cyr consacrée à l'usage des armes.

LA POLICE PRÉDICTIVE

Anticiper pour mieux prévenir les actes déviants ou délictueux, l'idée séduit. Couramment utilisés aux États-Unis, les dispositifs de police prédictive se développent en France. Une étude sur l'usage des algorithmes prédictifs en matière de sécurité publique, parue en avril, fait le point sur la réglementation française et le positionnement des acteurs tant publics que privés qui investissent ce champ sécuritaire : forces de l'ordre, collectivités territoriales, bailleurs, transporteurs...

LES POLICES MUNICIPALES

Parmi les 125 communes françaises de plus de 50 000 habitants, plus de 95 % sont aujourd'hui dotées d'une police municipale. Une étude parue en novembre 2019 propose un éclairage sur la réalité plurielle de ces unités de police dans les plus grandes villes de France. Après en avoir dégagé une vue statistique à partir des données émises par le ministère de l'Intérieur, elle dresse un panorama factuel (moyens, orientations, modes d'organisation) de celles des dix communes les plus peuplées après Paris : Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes, Montpellier, Strasbourg, Bordeaux, Lille et Rennes.

La question de l'armement des polices municipales, sujet longtemps clivant dès lors qu'il s'agissait de port d'armes à feu, a par ailleurs été détaillée dans une *Note rapide* parue en janvier 2019 (n° 796).



SPORT



PARIS TERRE D'ENVOIS

Paris Terres d'Envol a été retenu pour accueillir le « cluster des médias » et deux sites de compétition (volleyball, tir) des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. L'établissement public territorial a missionné l'IRDS, département dédié de L'Institut, pour réaliser le portrait sportif de son territoire, afin d'identifier ses points forts et ses marges de progrès cinq ans avant les JO. L'étude est sortie en octobre 2019.

LES CHIFFRES CLÉS DU SPORT

Combien de Franciliens pratiquent un sport régulièrement ? Quels sont les départements les plus sportifs, les équipements les plus nombreux ? Quels sont les grands événements passés et à venir ? Où en est l'emploi sportif ?



Combien de diplômés et à quel niveau ? Comment se structure le haut niveau ? Une nouvelle édition des chiffres clés, parue en novembre 2019, dresse un tableau complet des indicateurs indispensables à la connaissance du sport en Île-de-France.

ÎLES DE LOISIRS

De par leur vocation d'équipements régionaux et de service public de loisirs et de sports, il est indispensable de garantir et d'améliorer l'accessibilité aux îles de loisirs. Une étude a établi un diagnostic global de la situation francilienne, ainsi qu'une analyse détaillée de chaque site, en proposant des recommandations pour améliorer leur desserte multimodale.

Dans le cadre de la construction du stade nautique olympique sur l'île de loisir de Vaires-Torcy, la Région Île-de-France repense le projet d'aménagement et économique du site. À sa demande, l'IRDS a mené une étude sur le potentiel de développement des sports de nature sur l'île en connexion avec les sites alentour. Publiée en novembre 2019, cette étude a permis d'alimenter les réflexions sur le futur modèle économique et de gestion du site olympique.

PRATIQUE FÉMININE DU FOOTBALL

Du 7 juin au 7 juillet 2019, la France et l'Île-de-France ont accueilli la Coupe du monde féminine de football. L'occasion pour L'Institut de dresser le portrait infographique de cette pratique en Île-de-France.

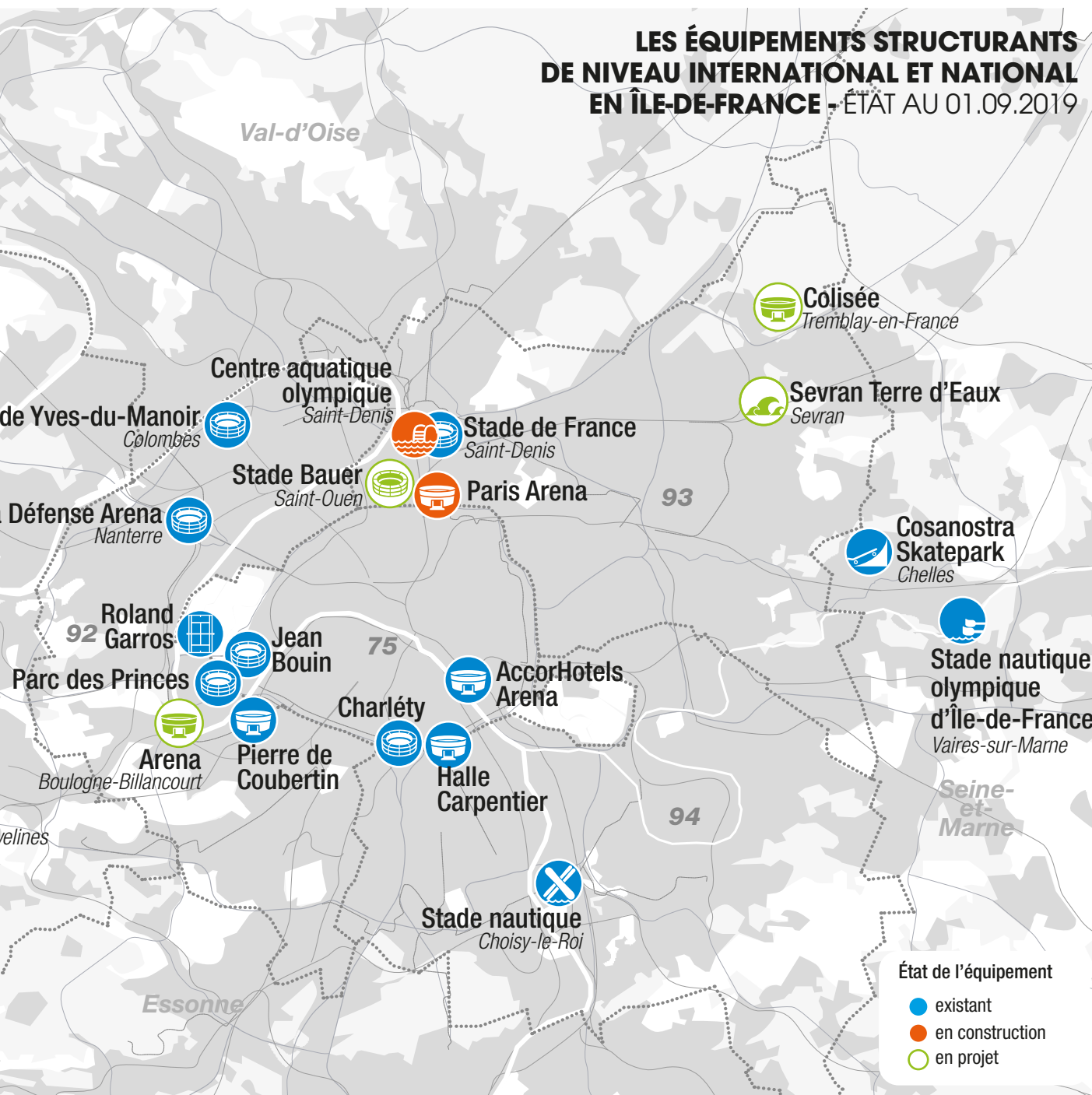


Stade

Stade de France (Saint-Denis): 80 000 places
Parc des Princes (16^e): 48 000 places
Paris la Défense Arena (Nanterre): 30 000 places
Stade Jean-Bouin (16^e): 20 000 places
Stade Charléty (13^e): 20 000 places
Stade Bauer (Saint-Ouen): 12 000 places
Stade Yves-du-Manoir (Colombes): 10 000 places

*places temporaires

LES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS DE NIVEAU INTERNATIONAL ET NATIONAL EN ÎLE-DE-FRANCE - ÉTAT AU 01.09.2019



Arena, salle couverte

Paris La Défense Arena (Nanterre) : 40 000 places (spectacle)
 AccorHotels Arena (12^e) : 21 000 places
 Le Colisée (Tremblay) : 7 500 places
 Paris Arena (18^e) : 7 500 places
 Arena Boulogne-Billancourt : 5 000 places
 Stade Pierre-de-Coubertin (16^e) : 4 000 places
 Halle Carpentier (13^e) : 3 500 places

Équipement spécifique

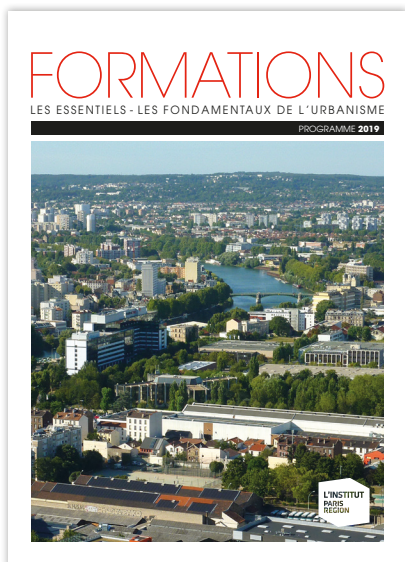
Golf national (Saint-Quentin-en-Yvelines) : 30 000 places*
 Roland Garros (16^e) : 15 000 places
 Stade nautique olympique d'Île-de-France (Vaires-sur-Marne) : 10 000 places*
 Vélodrome (Saint-Quentin-en-Yvelines) : 5 000 places
 Aren'Ice (Cergy-Pontoise) : 3 000 places (hockey)
 Centre aquatique olympique (Saint-Denis) : 2 500 places*
 Cosanostra skatepark : 2 000 places*
 Stade nautique (Choisy-le-Roi) : 610 places* + placement libre
 Sevran Terres d'Eaux : en attente de définition



FORMATION, CARTES ET DONNÉES, COMMUNICATION

Activateur de débats, passeur et partenaire du monde de la recherche,
centre de ressources documentaires, diffuseur d'idées et d'expertise,
L'Institut donne des clefs pour décrypter, comprendre et agir.

FORMATION ET RECHERCHE



CATALOGUE 2019

En 2019, L'Institut a proposé une offre renouvelée de formations et, pour la première fois, des sessions dédiées aux élus. « Les Essentiels » s'adressent aux cadres des collectivités locales et territoriales (mairies, intercommunalités, conseils généraux), aux cadres et managers d'entreprises privées travaillant dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement. Ces formations courtes ont porté sur les principaux thèmes du programme d'études : gouvernance et institutions, habitat dégradé, gouvernance du logement, immobilier d'entreprise, intermodalités et quartiers de gare, biodiversité, gestion écologique des espaces de nature en ville, agriculture urbaine, transition énergétique...

Une formation transversale, Les « Fondamentaux de l'urbanisme », livre en deux jours les principaux éléments de connaissance et les données nécessaires à la compréhension du territoire francilien et de ses grands enjeux en matière de planification, d'aménagement et d'urbanisme.

Toutes les formations sont délivrées par des experts de L'Institut et de son réseau de partenaires.

L'INSTITUT, PASSEUR DE RECHERCHES

L'Institut joue un rôle de « passeur » entre la recherche, l'enseignement supérieur et le monde de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement. Ce rôle a pris différentes formes en 2019 :

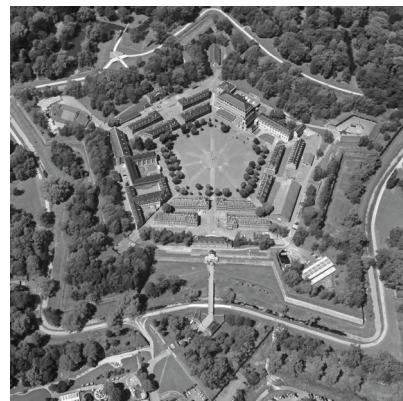
commandes d'ateliers pédagogiques, notamment avec l'École d'urbanisme de Paris (EUP) et l'école urbaine de Sciences Po, élaboration d'une convention de partenariat avec l'École d'urbanisme de Paris (EUP) pour les trois années à venir, accompagnement de quatre thèses cofinancées via une convention industrielle de formation par la recherche (Cifre), accueil de stagiaires et apprentis, participation à des comités scientifiques, à la gouvernance de la recherche, réponse à des appels d'offres et partenariats de recherche, publications dans des revues scientifiques, publications avec des chercheurs, participation à des colloques et séminaires, enseignement supérieur.

PROJETS DE RECHERCHE

L'Institut a poursuivi son engagement dans plusieurs projets européens et franciliens. Il a par exemple été lauréat du projet européen H2020 « Étude sur la désimperméabilisation en Île-de-France : cartographie du potentiel et projets pilotes de renaturation (octobre 2019 à 2021) » et soutenu un programme de recherche opérationnelle intitulé « Financer les coûts d'urbanisation dans les opérations d'aménagement : l'économie de l'aménagement au concret » (2019-2020).

L'INSTITUT, LIEU DU DÉBAT

En 2019, L'Institut a largement contribué au débat public et au dialogue entre décideurs et chercheurs sur des enjeux d'actualité. Le cycle de séminaires ENS-L'Institut « Grand Paris : constructions, identités et modes de vie » a rassemblé près de 300 personnes autour de trois thèmes : la fabrique identitaire, la fabrique du paysage et la qualité de



vie. Les petits déjeuners décideurs-chercheurs, organisés entre mars et novembre, ont permis des confrontations fructueuses autour de trois thèmes : l'opportunité des hauts lieux de la transition pour les espaces ruraux et les quartiers populaires ; l'espace socialement intermédiaire et hétérogène de l'est de Paris (en partenariat avec le labex Futurs urbains) ; la place encore trop limitée du vélo dans les mobilités quotidiennes. Tous ces événements ont été valorisés via des publications de synthèse diffusées en ligne. Fin 2019, L'Institut, en partenariat avec l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et le comité d'histoire du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a mis en place un cycle de cinq conférences intitulé « Du pré-carré aux ronds-points. Histoires et culture de l'aménagement ». Pour chaque période historique, ce séminaire propose, en contrepoint, un exposé sur les « cultures de l'aménagement » et une intervention de L'Institut sur les enjeux actuels de la Région Île-de-France.



GÉOMATIQUE ET REPRÉSENTATIONS DE LA DONNÉE

ISS 2019

Île-de-France Smart Services (ISS) est la première plate-forme régionale numérique accessible à tous de données et de services publics-privés en Europe. Ouverte en octobre 2019, elle a vu le jour sous l'impulsion de la Région et de ses partenaires. Grand fournisseur de données, L'Institut a participé en première ligne au pilotage de nombreux services et projets : l'inventaire des données orientées services avec une première approche en économie, énergie et aménagement du territoire ; la constitution d'un double numérique francilien avec mise à disposition d'une maquette 3D comme socle mobilisable pour alimenter la plate-forme ; l'application « Parcours » développée par SmartOrigin ; le dossier Territoires d'innovation de grande ambition (Tiga) ; les applis Mon potentiel solaire, Smart Work, Smart Implantation...

En 2019, le club smart-grids est monté en puissance, posant les jalons d'une initiative plus largement partagée, à l'échelle régionale, en 2020.

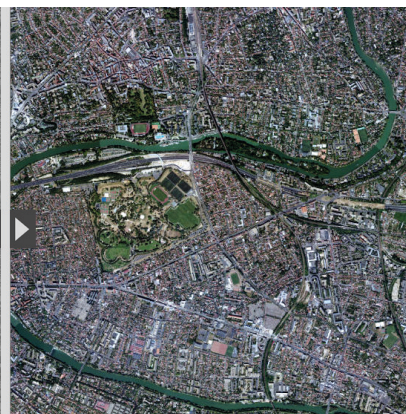
DONNÉES À VOIR

Parallèlement aux travaux de mise à jour, plusieurs Cartoviz (applications interactives de L'Institut) ont été créées tout au long de l'année : les tissus urbains franciliens, les aménagements cyclables, les finances locales, le système d'information Santé des jeunes, l'application sur l'organisation institutionnelle des déchets, points de collecte déchets, etc. Par son objet et dans sa technique, une Cartoviz particulière atteste des forces créatives et innovantes de L'Institut. L'Institut Paris Region a tenté l'expérience de donner à voir une de ses cartes – les gares franciliennes – aux personnes atteintes de déficiences visuelles (fond de plan simplifié, utilisation parcimonieuse de couleurs, police de caractère adaptée).

Enfin, en France, on estime à 1,2 million le nombre de malvoyants. 80 % d'entre eux utilisent internet, mais seulement 10 % des sites web leur sont aujourd'hui accessibles.

DATA : BIG ET OPEN

L'Institut a mis en place les premiers outils « Big Data » afin de capter des données depuis les Open Data, d'enrichir les



contenus interactifs, d'alimenter et croiser les bases de données à plus grande échelle. Le portail OpenData s'est développé. Des flux aux standards Web Map Service (WMS) et Web Feature Service (WFS) favorisent l'accès aux données et la diffusion externe. Des évolutions sont possibles avec la plate-forme ISS, Smart Data.

La multiplication des services Opendata et les potentielles sources de Big Data nécessitent une solution logicielle capable de récupérer et de formater les données pour les exploiter dans le SIG, comme l'utilisation des API d'IDF Mobilités pour générer des isochrones en transport en commun. L'administration du système d'information et le suivi de l'évolution des versions logicielles entraîne une adaptation régulière des outils et des méthodes. Enfin, plusieurs conventions d'échanges de données ont été signées avec le Cerema, l'EPFIF, SmartService et la DRIEE...

VARIATIONS CARTOGRAPHIQUES

Dans le cadre d'un atelier de création collaboratif, le café-carto de L'Institut a exploré l'objet cartographique à travers le prisme du regard. Nos géomaticiens et cartographes ont choisi de bousculer les points de vue pour ouvrir de nouvelles perspectives, de se débarrasser des conventions pour susciter l'interrogation, montrer les territoires différemment, en revenant à cette définition de la carte comme outil pour « voir ce que l'on ne voit pas ». Il en est résulté des variations graphiques aux résonances multiples, décalées, inversées, orientées ou déformées. Elles ont fait l'objet d'une exposition, « Variations cartographiques », qui s'est tenue à L'Institut du 11 octobre au

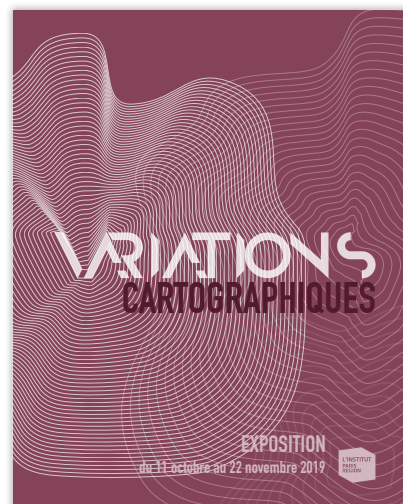
13 décembre 2019. À l'occasion du vernissage, un « parti pris » a été organisé en présence de deux auteures de l'ouvrage *Terra Forma, Manuel de cartographies potentielles*. Les échanges sont disponibles en podcast sur le site de L'Institut.

LE MOS D'APRÈS-GUERRE

À partir de photos aériennes argentiques de l'IGN datant de 1949, L'Institut a reconstitué un Mos « historique » d'après-guerre et créer une application web qui permet de comparer l'occupation du sol en 1949 et 2017, apportant des éclairages précieux sur les différentes mutations de l'espace régional francilien depuis soixante-dix ans.

SIG2019

Les géomaticiens de L'Institut ont remporté trois prix lors de la conférence francophone Esri 2019, dont le 1^{er} prix du concours de posters, catégorie esthétique, avec « Maillage routier, une autre occupation du sol ».



COMMUNICATION ET DOCUMENTATION

LES RELATIONS PRESSE

La diffusion des travaux de L'Institut dans la presse écrite et audiovisuelle est restée dynamique l'an dernier : 715 articles de presse, soit près de deux articles par jour en moyenne, en hausse de 7,5 % par rapport à 2018. Le succès de l'étude sur la gentrification et la paupérisation en Île-de-France a notamment fait l'objet d'une large couverture médias (presse écrite et audiovisuel). Il faut y ajouter les reprises sur le web, nombreuses mais difficiles à comptabiliser.



LES ÉDITIONS PRINT ET WEB

Parmi les publications 2019, le numéro 176 des *Cahiers*, « Les villes changent le monde », a remporté un joli succès médiatique. D'autres éditions ont connu une bonne diffusion : le Carnet pratique sur « La concertation énergie-climat » (n° 10) ainsi que plusieurs publications de l'ARB, comme le *Panorama de la biodiversité*, *Tout bouge dans la nature* (livret réalisé pour la fête de la nature) ou encore le guide *Plantons local en Île-de-France*.

Par ailleurs, trente-quatre *Note Rapide* ont été publiées, dont dix ont été traduites et mises en ligne sur le site anglais. L'intérêt des chargés d'études pour les formats courts s'est traduit par une forte hausse du nombre d'articles et de chroniques publiés en ligne. Le nombre d'études est passé de 32 en 2018 à 19 en 2019. Un mouvement qui s'explique aisément par la prévalence d'autres missions en 2019, comme le suivi de contrats et l'organisation de la 40^e rencontre de la Fnau.

UN NOUVEAU SITE WEB

Le site de L'Institut a fait peau neuve : nouveau design, arborescence simplifiée pour une mise en valeur accrue des thématiques métiers, un accès aux contenus optimisé, par l'intermédiaire de mosaïques filtrables. Cette refonte s'inscrit dans une dynamique marquée par une hausse constante des consultations depuis quelques années.

LA DYNAMIQUE 3.0

La consolidation des canaux digitaux de L'Institut et de ses départements dédiés a progressé, avec l'harmonisation technologique et graphique du site de l'Arec à l'automne 2019. Le site de l'Ordif et de l'ARB suivront en 2020. Au total, L'Institut a reçu près 800 000 visites au cours de l'année.

Les consultations (+ 12 %) et le nombre de pages vues (+ 26 %) sont en nette augmentation : près d'un million de pages consultées. La durée de consultation moyenne du site est remarquable : 14 minutes en moyenne.

Dans le top 3 des consultations, les contenus cartographiques prédominent, avec la cartographie interactive, le Mos et la cartotheque. Du côté des réseaux sociaux, les abonnements continuent à progresser : avec 13 700 abonnés Twitter, L'Institut est la plus suivie des agences d'urbanisme. Le succès de son compte LinkedIn (+ 35 %) illustre l'intérêt croissant des cibles professionnelles pour les productions de L'Institut.

Enfin, la newsletter 6clics bénéficie toujours d'un taux d'ouverture important, supérieur à 24 %, fruit d'un travail de suivi et de consolidation de la base des abonnés, au nombre de 6 600 en 2019. Les autres newsletters de L'Institut comptent respectivement 2 500 abonnés pour la *Lettre de l'ORS*, 5 900 pour la *Lettre de l'Arec* et 8 800 pour *L'Instant nature* de l'ARB.

APPUI DOCUMENTAIRE

La médiathèque accompagne les chargés d'études dans leurs recherches documentaires et la réalisation de bibliographies. Cette année, tout au long de la préparation de la 40^e rencontre de la Fnau, des ressources ont été proposées sur des plates-formes collaboratives pour alimenter et enrichir les débats. Plus de 1 000 images ont été indexées,

puis intégrées au fonds iconographique de L'Institut en 2019. Ces images sont valorisées sur le site internet avec des albums en ligne et sur les réseaux sociaux. Le texte intégral de tous les *Cahiers* de L'Institut est désormais accessible en ligne, après numérisation des 116 premiers numéros qui n'existaient qu'en version papier.

Au rez-de-chaussée de la rue Falguière, la salle de lecture, réaménagée, accueille le public dans un espace de travail plus ouvert et convivial.

REVUE DE PRESSE

Une revue de presse quotidienne, disponible en fin de matinée sur les sites intranet et internet, présente un assortiment d'articles choisis parmi les principaux journaux nationaux et locaux, sur les thématiques récurrentes de L'Institut. En 2019, plus de 6 000 articles ont été diffusés, après avoir été sélectionnés et indexés.

LES PARTIS PRIS DE LA MÉDIATHÈQUE

Ces moments d'échange privilégiés autour d'un invité (artiste, réalisateur, photographe...) allient expositions et projections de film. Parmi Les documentaires présentés en 2019, *Toute chose égale par ailleurs* d'Anne Jarrigeon sur le quotidien mobile des femmes, *Mon incroyable 93* de Wael Sghaier et *Why we cycle ?* de Gertjan Hulster, dans le prolongement de l'exposition « Vélomania ».





Cédric Lavallant/L'institut Paris Region

VIE DE L'ENTREPRISE

LES TEMPS FORTS

L'Institut, une entreprise qui bouge dans un monde qui change.

Pour relever les défis de demain, L'Institut se repositionne
et opère un tournant historique en adoptant une nouvelle forme juridique.

Il s'adapte aux évolutions sociétales et adopte le télétravail.

À NOUVEAUX STATUTS, NOUVELLE GOUVERNANCE

À l'aube de ses 60 ans, l'IAU finalise sa transformation juridique, engagée en 2018. Le 1^{er} septembre, la fondation cède officiellement la place à l'association loi de 1901. Cette dernière étape parachève le processus de transformation de L'Institut avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance ouverte sur les territoires, les acteurs de l'aménagement et les grands opérateurs. Au cours de l'année, dix-neuf nouveaux membres ont été accueillis aux côtés des cinq membres fondateurs de l'association (Région, État, Chambre de commerce et d'industrie, Caisse des dépôts et Banque publique d'investissement) : neuf collectivités locales et dix organismes régionaux.

DE L'IAU À L'INSTITUT PARIS REGION

Le 11 juin 2019, lors de la première assemblée générale de la jeune association, la nouvelle marque est dévoilée, mettant un terme au suspens des dernières semaines. L'IAU tire sa révérence et fait place à « L'Institut Paris Region ». L'Institut conserve sa raison sociale, perd son acronyme, et gagne une majuscule. Cette nouvelle marque, tout en assurant une continuité historique, traduit le caractère pluridisciplinaire de ses champs de compétence, allant au-delà des seules notions d'aménagement ou d'urbanisme. Positionné comme haut lieu de la connaissance et force d'appui scientifique et technique, L'Institut Paris Region affirme clairement sa vocation à se déployer à l'international. Un changement de dimension corroboré par le nouveau logo, évoluant du carré vers le cube, de la 2D à la 3D.

LANCEMENT DE L'AREC

Le 4 avril 2019, la Région Île-de-France a créé son Agence régionale énergie-climat au sein de L'Institut, en s'appuyant sur les forces vives de l'ancienne Arene, département de l'Institut depuis 2017. Lancée par Valérie Pécresse, l'Arc a pour objectif de faciliter et d'accélérer la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique en assistant les collectivités et autres acteurs franciliens. Elle accompagne la mise en œuvre de la stratégie énergie climat régionale, notamment dans la préparation de la Cop francilienne. À nouvelle identité, nouveau logo, nouvelle plaquette de

présentation et nouveau site web. L'ex Arene a fait peau neuve, en s'inscrivant dans la nouvelle identité visuelle de L'Institut. Près d'une douzaine de nouveaux partenaires l'ont rejointe en 2019.

RENCONTRE FNAU 40

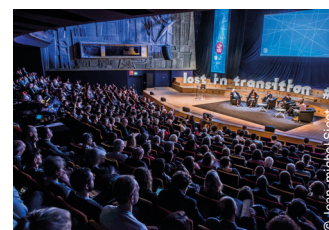
Temps fort de 2019, la préparation, l'organisation et l'animation de la 40^e rencontre de la Fnau ont mobilisé très largement les équipes de L'Institut, des départements d'études aux départements supports (communication, médiathèque et services généraux). L'événement s'est tenu du 6 au 8 novembre 2019. Un millier de participants, des lieux d'accueil remarquables (Maison de la Radio, Seine Musicale, Espace Clacquesin), des intervenants prestigieux (Valérie Pécresse, Elisabeth Borne, Julien Denormandie, François Dubet, Jérôme Fourquet, Paola Vigano...), douze ateliers-visites réparties à travers toute l'Île-de-France ont fait de ces rencontres un moment mémorable pour la profession. Sans oublier les imprévus — un autocar perdu dans Paris, une panne d'électricité en pleine soirée de gala —, sortes de clins d'œil au thème de l'année « Lost in transition » qui ont permis à L'Institut de démontrer toutes ses capacités de résilience en situation de crise...

LE CSE, L'INSTANCE UNIQUE

En mai 2019, la délégation unique du personnel (DUP) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ont fusionné en une instance unique : le comité social et économique (CSE). À cette occasion ont été créés une commission Santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) pour prendre en charge au nom du CSE les questions de sécurité, de santé et de conditions de travail et un comité restreint pour traiter les cas individuels en toute confidentialité. Le CSE se réunit huit à dix fois par an, dont au moins quatre avec la CSSCT et le comité restreint.

PORTAIL DOCUMENTAIRE

Réalisation et mise en service du portail documentaire de la médiathèque sur l'Intranet. Via cet outil, la médiathèque propose de nouveaux produits documentaires, plus personnalisés, plus thématiques. Le suivi de l'actualité et des documents nouvellement intégrés dans les catalogues bibliographiques et iconographiques de la médiathèque s'en trouve facilité.



LISTE DES PUBLICATIONS

Les rapports d'études

JANVIER

- Vision partagée de l'économie et de l'emploi — Portraits du Grand Roissy-Le Bourget, n° 3

FÉVRIER

- Financement du service public des déchets — Quelle situation en 2017 ?, Ordif
- Les interruptions volontaires de grossesse en Île-de-France — Données 2015-2017, ORS

MARS

- La précarité énergétique en Europe — Des approches et des dispositifs variés
- Améliorer la desserte des îles de loisirs
- L'impact spatial et énergétique des data centers sur les territoires — Projet Enernum

AVRIL

- La police prédictive — Enjeux soulevés par l'usage des algorithmes prédictifs en matière de sécurité publique
- Recherche publique et innovation dans les Yvelines

MAI

- Coût de gestion des déchets ménagers — Éléments de référence 2015, Île-de-France hors Paris, Ordif

JUIN

- Atlas des installations de traitement des déchets non dangereux en Île-de-France – Données 2016, Ordif
- Villes des franges de l'agglomération parisienne. « Être plus qu'une simple campagne de Paris ! »
- Carnet d'inspiration pour des espaces publics conviviaux
- Expérimentation et déploiement du véhicule autonome en Île-de-France. Le rôle facilitateur des pouvoirs publics
- L'automobile en Île-de-France : défis et enjeux d'une filière en mutation. Vers une industrie de la mobilité
- Gentrification et paupérisation au cœur de l'Île-de-France. Évolutions 2001-2015
- Panorama de la biodiversité francilienne, ARB ÎDF
- Faire participer les citoyens - Cas pratiques en Île-de-France, Arec ÎDF

JUILLET

- Bilan de la mise en œuvre du Sdrif. Rapport d'évaluation
- L'accessibilité aux médecins généralistes en Île-de-France, ORS
- Grossesses non prévues en Île-de-France — Résultats du Baromètre Santé publique France 2016, ORS

AOÛT

- Vaccination, opinions et pratiques en Île-de-France — Résultats du Baromètre Santé publique France 2016, ORS

SEPTEMBRE

- La gestion des déchets ménagers et assimilés en Île-de-France : données 2017, Ordif
- La santé au travail en région — Quels outils, quels tableaux de bord ?, ORS

OCTOBRE

- Bilan de la mise en œuvre de la réforme territoriale dans l'espace métropolitain du Grand Paris
- Comparaison des autorités organisatrices des transports à Londres, Tokyo, Singapour et Helsinki
- Économie circulaire & alimentation : des initiatives franciliennes pour tous les goûts, Arec ÎDF

NOVEMBRE

- L'industrie de la santé en Île-de-France, panorama statistique
- Les polices municipales des plus grandes villes de France
- Vieillesse et logements
- Pour favoriser la biodiversité, plantons local en Île-de-France, ARB ÎDF

DÉCEMBRE

- Atlas des installations de traitement de déchets du BTP en Île-de-France - Données 2016
- Mieux connaître la santé des Franciliens et ses déterminants dans les nouveaux territoires de coordination — Profil des 22 territoires du projet régional de santé d'Île-de-France : mises à jour 2019 et nouveautés, ORS

Note rapide

- n° 796 : L'armement des polices municipales en voie de généralisation
- n° 797 : Vers un développement urbain raisonné et durable
- n° 798 : 96 000 titres de séjour accordés en Île-de-France en 2017
- n° 799 : L'hydrogène, un potentiel encourageant pour la mobilité propre
- n° 800 : Les enjeux de la filière méthanisation en Île-de-France
- n° 801 : Les « healthy streets » du Grand Londres, un enjeu de santé publique
- n° 802 : Travail indépendant : une croissance tournée vers les services aux entreprises
- n° 803 : Le logement locatif intermédiaire s'installe dans le paysage francilien
- n° 804 : L'Île-de-France face au défi de l'économie circulaire
- n° 805 : Les smart grids au service de la transition énergétique
- n° 806 : Quartiers politique de la ville : conditions de logement et aspirations des habitants
- n° 807 : Les paradoxes de la vente en ligne
- n° 808 : L'animation nocturne des villes, un potentiel à conforter,
- n° 809 : Le lombric, indicateur et auxiliaire de la qualité des sols franciliens
- n° 810 : Les SAE : une vision renouvelée de l'offre d'accueil des entreprises en Île-de-France
- n° 811 : Les corridors ferroviaires européens et la BRI : quelle articulation ?
- n° 812 : Comment le Mos vous aide à comprendre votre territoire
- n° 813 : Les communs urbains, une notion pour repenser l'aménagement territorial ?
- n° 814 : Les communes franciliennes s'engagent pour le « zéro pesticides »
- n° 815 : Le mieux-être territorial au cœur des stratégies expérimentelles
- n° 816 : L'industrie automobile francilienne en route pour le véhicule du futur
- n° 817 : Les multiples visages de l'habitat indigne en Île-de-France
- n° 818 : Résorber l'habitat indigne, un défi pour l'action publique en Île-de-France
- n° 819 : Territoires pauvres : la moitié des habitants ont changé de commune en quinze ans
- n° 820 : Les services librement organisés : un secteur en mouvement
- n° 821 : La densification cachée dans les dynamiques de construction en Île-de-France
- n° 822 : Villes et territoires circulaires : de la théorie à la pratique
- n° 823 : Vers une approche métabolique des espaces urbains
- n° 824 : L'industrie de la santé en Île-de-France, entre puissance et défis stratégiques
- n° 825 : Sécurité en Île-de-France : le point en 2019
- n° 826 : Emballages : la consigne revient dans la boucle

- n° 827 : La cybersécurité : de la maîtrise des risques au développement des territoires
- n° 828 : Les impacts énergétiques et spatiaux des data centers sur les territoires
- n° 829 : Comment la suppression de la taxe d'habitation bouleverse la donne

EN ANGLAIS :

- #21 : *The collaborative economy: a rich store of innovations*
- #22 : *Urban agriculture at the heart of urban projects: diversity of forms and functions*
- #23 : *Reducing road congestion: the CREATE guidelines*
- #24 : *The ideal campus is being invented today*
- #25 : *The Paris Region faced with the challenge of the circular economy*
- #26 : *Paris Region 2025: acceleration of economic transformations*
- #27 : *The Paris Region's automotive industry on the way to the vehicle of the future*
- #28 : *Territorial well-being at the heart of experiential strategies*
- #29 : *How "land use map" helps you understand your territory*
- #30 : *The healthcare industry in the Paris Region: a powerful sector facing strategic challenges*

Les Cahiers

- n° 176 : Les villes changent le monde
- Hors-série : Le Mos, un outil d'aide à la décision

Fiches AREC

FICHES TECHNIQUES

- Rénovation énergétique du patrimoine public : Analyse des contrats publics à disposition des collectivités pour la rénovation

FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Rénovation énergétique du patrimoine public : Bâtiment scolaire
- Architecture zéro carbone, Groupe scolaire A. Sayad
- Rénovation énergétique du patrimoine public, bâtiment socio-culturel
- Rénovation énergétique du patrimoine public, bâtiment sportif
- Rénovation énergétique du patrimoine public, éclairage communal

MONOGRAPHIE TERRITORIALE

- Rénovation énergétique des copropriétés #1 : Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc
- Rénovation énergétique des copropriétés #2 : Établissement public territorial Est Ensemble
- Rénovation énergétique des copropriétés #3 : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Les chroniques et articles web

CHRONIQUE DU GRAND PARIS

- n° 12 : Métropole du Grand Paris et EPT : le statu quo politique prolongé
- n° 13 : Réforme de la taxe d'habitation : quel bilan, quelles perspectives ?
- n° 14 : Cotisation foncière des entreprises : la convergence des taux rebat les cartes de l'attractivité économique

HABITER AUTREMENT : EXPÉRIENCES EUROPÉENNES

- n° 10 : Mieux vivre ensemble avec le label Chers Voisins
- n° 11 : Les maisons Abbeyfield en Belgique : un habitat autogéré pour personnes âgées
- n° 12 : HOME : un habitat ouvert et sur-mesure
- n° 13 : La flexipropriété : une alternative à la location et à la propriété classique
- n° 14 : Dissocier le bâti du foncier pour des logements à prix abordables
- n° 15 : Habitat et Humanisme se dote d'un office foncier solidaire

TRAVAILLER AUTREMENT :

À LA DÉCOUVERTE DES TIERS LIEUX FRANCILIENS

- n° 1 : Casaco, le tiers lieu coopératif
- n° 2 : LabBoîte, un atelier partagé de prototypage
- n° 3 : Le 50 Coworking, espace partagé en zone rurale
- n° 4 : Le Proto204, laboratoire d'innovation urbaine
- n° 5 : Sceaux Smart, modèle de coworking collaboratif
- n° 6 : E-L@b, un télécentre au cœur du Pays de Brie
- n° 7 : Micro-Folie, tiers lieu culturel en zone prioritaire
- n° 8 : Un bureau & plus, coworking périurbain
- n° 9 : Digital Village, coworking du numérique
- n° 10 : Coworkgreen, un espace partagé au cœur d'un rurapôle
- n° 11 : Le Village, un atelier de création partagé
- n° 12 : L'Orfèverie, atelier artistique temporaire
- n° 13 : La Ruche Paris, laboratoire d'innovation sociale
- n° 14 : Liberté Living-Lab, innovation technologique, civique et sociale

CHRONIQUE DES COMMUNES FRANCILIENNES 2020

- n° 1 : Une crise des maires en Île-de-France ?

Focus Santé de l'ORS

- *Les espaces ruraux d'Île-de-France — Démographie, mortalité et offre de soins libérale, janvier*
- *Perturbateurs endocriniens — Effets sur la santé et leviers d'action en région, mars*
- *E-Santé — Décryptage des pratiques et des enjeux, mai*
- *La santé des jeunes franciliens — Résultats du Baromètre Santé publique France 2016, octobre*
- *Dépistage du VIH-Sida — Résultats du Baromètre Santé Publique France 2016, novembre*
- *Dépistage des hépatites B et C — Résultats du Baromètre Santé publique France 2016, décembre*



HORS PROGRAMME PARTENARIAL

EN FRANCE

- **Rouen Métropole** : une étude a été commandée à L'Institut sur le schéma métropolitain des mobilités actives.
- **Roissy-Pays de France** : L'Institut, partenaire d'Algoé, a été retenu pour l'élaboration du Scot. Son expertise a été plus particulièrement mobilisée pour les analyses liées à l'économie, au transport, à l'évolution urbaine et la consommation d'espace. Il a produit la cartographie du PADD et la cartographie réglementaire. Son expertise juridique a été très fortement engagée avec la rédaction du document d'orientations et d'objectifs, de la justification des choix, et de la présentation de la hiérarchie des normes.
- **GRT Gaz** : collecte des données d'environnement autour des infrastructures de transport de gaz.
- **Polynésie française** : En 2019, l'élaboration du schéma d'aménagement général de la Polynésie s'est poursuivie par la rédaction du PADD de l'ensemble du territoire et par la production des schémas des cinq archipels (Îles du Vent, Îles Sous le Vent, Tuamotou-Gambier, Marquises et Australes). Le projet a été transmis au gouvernement polynésien et à l'assemblée territoriale pour approbation.
- **EPTB Seine Grands Lacs** : évaluation des dommages socioéconomiques liés aux inondations en aval de la Bassée et analyse multicritères du projet d'aménagement ; étude-diagnostic de la vulnérabilité aux inondations de trois territoires et l'élaboration d'un guide méthodologique.

À L'INTERNATIONAL

- **Alger** : L'Institut a finalisé le plan de déplacement urbain en partenariat avec Stratec (mandataire), ProIntech et Vias.
- **Grand Tanger et Grand Tétouan** : les rapports de la deuxième phase des schémas directeurs ont été livrés en août 2019.
- **Tunisie** : L'Agence foncière de l'habitat souhaite élaborer un guide des écoquartiers. Dans ce projet, L'Institut est partenaire de Suez et de Dirasset. En 2019, l'équipe a piloté deux sessions d'ateliers participatifs en Tunisie et accueilli une délégation pour une série de visites d'écoquartiers en Île-de-France. L'Institut participe également à l'élaboration des axes stratégiques de la politique de la ville et à une étude de l'Observatoire de l'immobilier et du foncier, au bénéfice du gouvernement de la Tunisie.
- **Al Ula** : L'Institut a produit plusieurs études pour l'Agence française d'Al Ula (Arabie saoudite), organe de coopération française (diagnostic paysager, stratégie d'actions d'échelle régionale, réflexion sur la gestion des déchets solides et sur les matériaux de construction).
- **Kampala** : appui à Suez Consulting pour la préparation du plan d'éclairage public de Kampala (Ouganda). L'Institut a réalisé le diagnostic territorial et élaboré des orientations.
- **Samarcande** : L'Institut prépare le plan de gestion du site du patrimoine mondial de Samarcande pour le ministère de la Culture de la République d'Ouzbékistan.
- **Inde** : L'Institut, en partenariat avec Des villes et des hommes, révisé le manuel des plans de mobilité des villes indiennes pour le ministère de l'Habitat et des affaires urbaines de la Fédération de l'Inde. Ce document sert à définir le contenu des appels d'offres des plans de mobilité et permet de contrôler la qualité des études produites.
- **Dubai** : L'Institut participe à l'élaboration de la stratégie d'aménagement des quartiers de gare de Dubai (Émirats arabes unis).
- **Éthiopie** : L'Institut rédige les termes de références des études de faisabilité de neuf villes intermédiaires touristiques et industrielles dans le cadre d'un projet d'appui au développement de 144 villes éthiopiennes, financé par l'Agence française de développement et la Banque mondiale.
- **Mongolie** : dans le cadre d'un contrat avec le bureau d'études Groupe Huit sur la planification en Mongolie, L'Institut est en charge de l'expertise juridique de la législation en vigueur et projetée.

LES MEMBRES DE L'INSTITUT PARIS REGION

AU 1^{er} SEPTEMBRE 2020



**Présidé par Valérie Pécresse,
Présidente de la Région Île-de-France,
L'Institut comprend quatre collèges :**

Collège Région (17 voix)

- Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France et 13 conseillers régionaux
- Éric Berger, président du Ceser et 2 conseillers

Collège État (4 voix)

- Marc Guillaume, préfet de la Région Île-de-France, préfet de Paris
- La direction régionale de l'Insee
- La direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement (Driea)
- La direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (Driea)

Collège collectivités (7 voix)

- L'établissement public interdépartemental Yvelines – Hauts-de-Seine
- Le conseil départemental de l'Essonne
- Le conseil départemental du Val-d'Oise
- Le conseil départemental de Seine-et-Marne
- L'Association des maires d'Île-de-France (Amif)
- La Métropole du Grand Paris
- L'EPT Grand Paris Sud Est Avenir
- L'EPT Est Ensemble
- Le Forum métropolitain du Grand Paris
- L'EPT Vallée Sud Grand Paris
- L'EPT Grand Paris Grand Est
- L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Collège organismes (7 voix)

- La direction régionale de la Banque des Territoires
- BPI France
- La chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France
- L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- L'Agence des espaces verts d'Île-de-France (AEV)
- L'Office français de la biodiversité (OFB)
- L'établissement public foncier d'Île-de-France (Epfi)
- L'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS)
- L'établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France (Epaurif)
- Île-de-France Mobilités (IDFM)
- RATP
- SNCF Transilien
- La Société du Grand Paris (SGP)
- Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



Retrouvez les membres
de l'association
sur notre site internet :
<http://bit.ly/aglinstitut>



www.institutparisregion.fr



L'INSTITUT PARIS REGION
15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49